President
of the Treasury Board

Président
du Conseil du Trésor

Expenditure and Program Revie

The Honourable Robert R. de Cotret
President of the Treasury Board

November 1984

Canada

85-2969/

Published by
Communications Division
Treasury Board of Canada

President
of the Treasury Board

Président
du Conseil du Trésor

Expenditure and Program Review

The Honourable Robert R. de Cotret,
President of the Treasury Board

November 1984

Contents

Statement by the Honourable Robert R. de Cotret,
President of the Treasury Board

Annex A
Reductions in the Level of Program Spending

Annex B
More Rigorous Management of Programs

Annex C
Elimination of Programs

Annex D
Deferral/Cancellation of Capital Projects

Annex E
External Aid and Defence

Annex F
Cost Recovery

Annex G
Increased Revenue Generation

Statement by the President of the Treasury Board

Introduction

The Government of Canada, in the economic statement made by the Minister of Finance, has established a framework for economic renewal. It has enunciated four challenges:

- first, to put our own fiscal house in order so that we can limit, and ultimately reverse, the massive build-up in public debt and the damaging impact this has on confidence and growth;

- second, to redefine the role of government so that it provides a better framework for growth and job creation and less of an obstacle to change and innovation;

- third, to foster higher investment, greater innovation, increased international competitiveness and a positive climate for the birth and growth of new enterprise; and

- fourth, to bring about these changes in a way that is fair, open, and consistent with the basic sense of compassion, tolerance and justice that is characteristic of Canadian society.

This statement addresses the first challenge.

The Minister of Finance has documented the precariousness of the current fiscal situation. Canadians may be surprised by the depth of financial disarray into which the Government of Canada has fallen, but they have known for some time the nature and source of the problem. The problem is clear - our deficit is too high - and without corrective measures is forecast to remain consistently so, far into the future. The origins of the problem are also clear - for too long the government has been spending money which it did not have. The result is a government fiscal position which has undermined confidence among investors and consumers alike and which leaves us little room to address the issues of today.

The solution is equally clear. In a pragmatic, considered, fair way, the government must review and reduce its expenditures. There is no magic here. Canadians in their daily lives face this challenge. Governments, too, must face the discipline of sound financial planning.

Tonight I am announcing, after a careful expenditure and program review, a set of measures reducing budgetary and non-budgetary financial requirements by $4.244 billion.

Chart 1

Expenditure by envelope
1984-1985 in billions of dollars

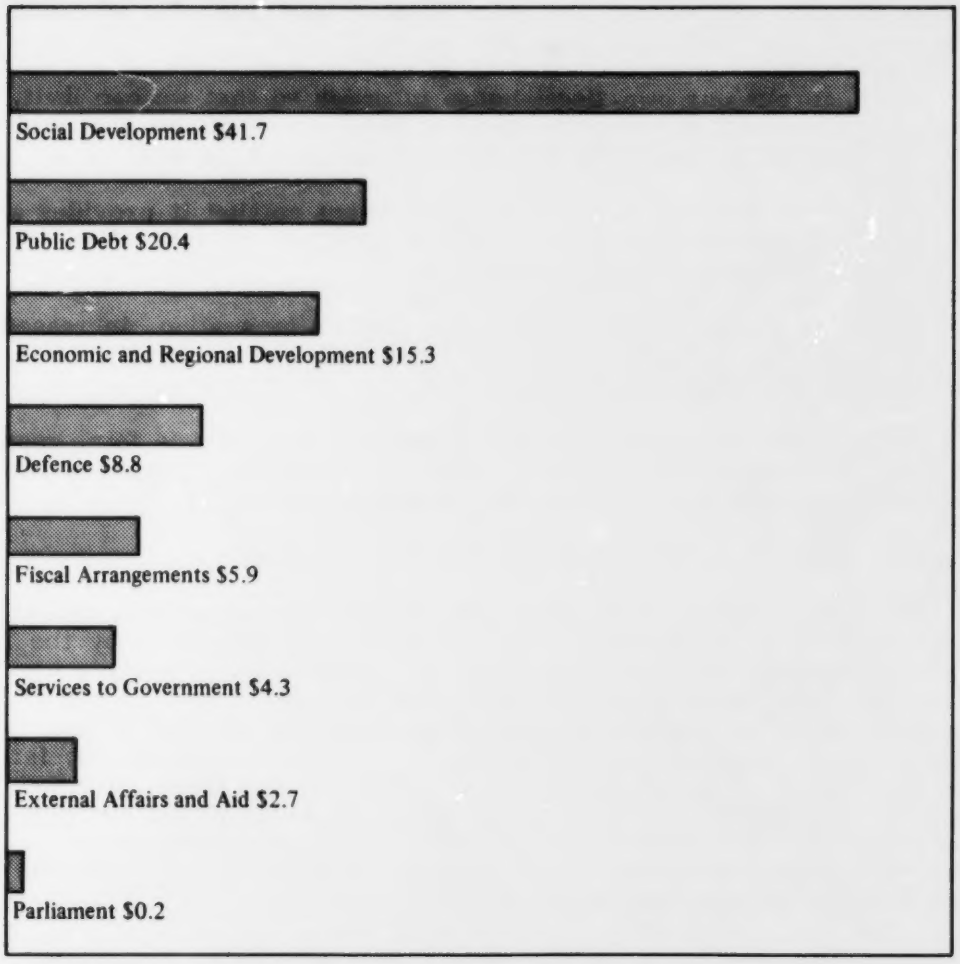

Process of Expenditure Review

The Government of Canada is a large and complex organization. Financial problems of the magnitude inherited from the previous government will not be solved by indiscriminate cutting of programs. Instead, a systematic long-term approach is needed.

As a first step, the government initiated under my leadership an intensive ministerial review of all programs. The purpose of this review was to identify immediate areas where expenditures could be reduced. Certain principles, fundamental to the philosophy of the new government, have guided the exercise. Expenditures should not be reduced in ways which would shift the burden of weak financial management in the past to the poor or underprivileged in our society. This principle of fairness and equity has been a litmus test for all our expenditure decisions, and will continue to be so in the future.

Regional and sectoral balance in expenditure reductions has also been important. Clearly some programs or projects impact more on some areas of the country or some sectors of the economy than on others. In selecting which reductions to pursue, every attempt has been made to try to balance the total impact of the program. Obviously, perfect balance is unattainable, but the measures have been chosen so as to ensure a fair sharing of the burden of restoring the Government of Canada's financial health.

Profile of Government Spending

In the current fiscal year, the Government of Canada will spend in excess of $100 billion. How are we spending this money and what room do we have to reduce expenditures?

Chart 1 indicates the current allocation of expenditures by envelope. Table 1 sets out spending by type of payment, as presented to Parliament last February. It is now clear that the previous government would have spent more than is portrayed in these tables. I have recently tabled in Parliament Supplementary Estimates totalling a net increase of $5.9 billion covering additional spending on the commitments made by the previous government.

The Social Development envelope accounts for approximately half of program outlays (total expenditures less public debt charges). The large statutory transfer programs (old age benefits, family allowances, Canada Assistance Plan, and Established Program

Table 1

1984-85 Main Estimates
By Type of Payment

	$ Millions	Per Cent of Total
Transfer Payments		
. Other Levels of Government	18,513	19.2
. Persons	18,290	18.9
. Subsidies	3,461	3.6
Other	6,148	6.4
Sub-Total	46,412	48.1
Public Debt	20,350	21.1
Payments to Crown Corporations	4,618	4.8
Operating and Capital		
. Defence	8,767	9.1
. All Others	14,407	14.9
Sub-Total	23,174	24.0
Loans, Investments and Advances	1,970	2.0
Total Main Estimates	96,524	100.0
Reserves	3,857	
Allowance for lapse and loan repayments	(2,181)	
TOTAL OUTLAYS	98,200	

Financing) account for much of this envelope. The Defence and External Affairs and Aid envelopes reflect Canada's commitment to our NATO allies and to external aid, while the Fiscal Arrangements envelope consists fundamentally of the equalization program providing statutory payments to the poorer provinces. The Economic and Regional Development envelope contains the expenditures for ongoing services in areas such as transportation and agriculture, as well as major support and subsidy programs to corporations and individuals.

General Approach

Our approach to reducing expenditures has been to start from the bottom and look at all our programs. As a government, our commitment is to safeguard the interest of the taxpayer. We have had a fresh look at how the government is spending our money and where we can save.

We have looked at general overhead costs which in the non-defence area account for about 15 per cent of our expenditures (see Table 1). Savings are possible here, but not enough to alone solve our problem. We have looked as well at cost recovery. There are, throughout the government, many organizations providing specialized services to individuals and corporations. Often these services are akin to commercial activities but continue, for a variety of reasons, to be carried out by government departments or agencies. We have reviewed the prices that we charge for these services. In addition, we have analyzed the contingency funds which the government has established to see whether we can manage our affairs more tightly. We have, as well, investigated possibilities of improving our management of debt collection.

The exercise that we have completed is one in which all Ministers have been involved. In this review there have been no programs exempted from scrutiny, all programs have been examined and fundamental questions asked about all expenditures.

Clearly, however, in the time available, we have not been able to deal with many of the larger, more complex policy issues. It would have been inappropriate, in the short period of time since the election of the new government, to have made fundamental decisions to restructure many of the major programs the Government of Canada currently undertakes. This is particularly true of the social programs. These represent a fundamental element in the structure of Canadian society. A unilateral decision to alter these programs would have been inconsistent with our commitment to an open government.

Certain economic programs also require careful scrutiny. We are subsidizing activities which are not competitive and providing support to firms and industries for investments which would not go ahead without government assistance. These programs must be reviewed, and Canadians must be assured that the expenditures are warranted. There has not been time to undertake such an analysis, nor to allow those affected to participate in the discussion.

About 20 per cent of government program spending is related to payments to other levels of government. We set aside for the purpose of this exercise the large federal/provincial transfer programs. In looking at smaller programs or particular projects, we have tried to make decisions in a way which would minimize the impact on provincial governments. We have taken this position because of our commitment to the development of better federal/provincial relations. Canadians know we have deep financial problems. They expect their governments to act together, responsibly, and in open consultation, to resolve these difficulties.

These decisions, to set aside for the moment our social programs, to allow time for consultation on decisions respecting certain economic expenditures, and to exempt from any immediate cuts programs involving legal commitments with the provinces, constrained the room left to produce significant reductions. It has meant that we have had to look harder and investigate more thoroughly all available savings. We have done so in a systematic way, determined in the end to produce a fair and balanced package.

This package is only a first step. The Government of Canada has established, under the chairmanship of the Deputy Prime Minister, a task force to review the structure of government programs, and to consolidate programs, regulations and delivery mechanisms to produce a profile of government which is simpler, more understandable and more accessible to Canadians. Issues within this purview will be dealt with by the task force. At the same time the Minister of Finance, in the Agenda for Economic Renewal, has set out the major expenditure programs which will be subject to further policy review.

Outline of Package

The Government of Canada will implement a number of immediate measures to reduce budgetary expenditures and increase revenues by a total of $3.619 billion. In addition, the government will reduce non-budgetary expenditures (loans and investments) by $625 million. Reductions in total outlays and increases in revenues as a result of these measures will total $4.244 billion.

In addition, the government has moved to tighten the policy reserve system whereby committees of Cabinet had access to a reserve of uncommitted funds available for new initiatives. The existence of large policy reserves has tended to encourage government spending. The government has reduced the policy reserves by $300 million. This reduction has not been included in the $4.244 billion.

Table 2 summarizes the changes announced today. The adjustments set out in this document are for the fiscal year 1985-86 and are against the background of the forecast set out by the Minister of Finance in his economic statement. As indicated in that document, the projections were developed on the basis of the expenditure plan and commitments established by the previous government. Spending reference levels for programs formally approved by the previous Treasury Board have been used for the projections. It is from these levels that all financial impacts have been calculated.

Table 2

Summary of Program

Budgetary	1985-86
	$ millions
Program Expenditure Adjustments (details in Annexes A to E)	2,187
Increases in Revenue (details in Annexes F and G)	732
Sub-Total, Program Adjustments	2,919
Reduction in Overhead Expenditures and General Restraint (details in Table 3)	700
Total, Budgetary Adjustments	3,619
Non-Budgetary	
Reduction in Loans and Investments to Crown corporations	625
TOTAL	4,244

The adjustments which have been made fall into a number of categories. There are both reductions in expenditures and increases in revenues. Budgetary expenditure reductions amount to $2.887 billion, non-budgetary expenditure reductions equal a further $625 million, while increases in revenues total $732 million. Within budgetary expenditure reductions, there are broad general restraint measures totalling $700 million and program-specific savings of $2.187 billion.

Within the category of program-specific budgetary reductions, there are a number of groups. More than $770 million in savings are accounted for by scaling back the funding levels of ongoing programs. Adjustments to the terms and conditions of certain programs and more rigorous management will save a further $400 million. Almost $400 million comes from eliminating entirely certain programs, while more than $275 million comes from deferring or cancelling capital projects. Reductions in the Aid and Defence programs totalling more than $300 million account for the remainder of the program-specific changes.

As indicated, the government will reduce loans and investments to its Crown corporations. A planned equity injection of $275 million to Petro-Canada will not be made. Decreases in loans and equity contributions to the financial Crown corporations and other institutions will total at least $350 million.

The next section provides a brief description of the major programs or projects in each of the categories of budgetary expenditure reductions or revenue increases.

Reductions in Level of Program Spending

In a number of programs, expenditures will be reduced. Examples of these reductions are the Petroleum Incentives Program and industry subsidy programs of the Department of Regional Industrial Expansion. In both cases, the government believes immediate reductions can be effected in the programs. Together, these two programs have been reduced by $450 million from the reference levels established for 1985-86.

Other examples of major expenditure reductions are the savings of $93 million from payments to VIA Rail, and $75 million to the Canadian Broadcasting Corporation. In these cases, the government believes that, while the reductions will be painful and will require much tighter management by the corporations involved, the organizations will be able to absorb these reductions and continue to provide core services.

All together, $771 million has been cut from ongoing programs. These are listed in Annex A.

More Rigorous Management of Programs

A major challenge of the new government is to improve the management of existing programs. More rigorous management and adjustments in program regulations to improve targeting can produce more effective and less costly programs. We have begun this process. Better management should generate significant savings in a number of departments of government. In addition, the National Capital Commission will cut its budget by 10 per cent. The operations of CN Marine will be restructured to make it more cost effective. A number of adjustments in the Unemployment Insurance Program and the employment services will be made to produce fairer and more effective programs, as well as to generate savings. Canada has a large and impressive foreign service which serves well our political and commercial interests abroad. In our current financial circumstances, a small reduction in this representation is appropriate. As part of this process, a number of posts will be closed. Together, these savings, set out in Annex B, will total $418 million.

Elimination of Certain Programs and Agencies

Certain programs have reached the stage where they should now be eliminated or gradually phased out. In many cases, these were good programs but circumstances have changed since they were originally initiated. In the energy field, the Canadian Home Insulation Program will be gradually phased out and the Canadian Oil Substitution Program terminated. Canertech, a Crown corporation, will be wound up. So too, will Canagrex, a recently-created agricultural Crown corporation. Other sectors will also be affected. The mid-decade census will not be conducted; instead we will proceed only with those census expenditures necessary to meet our constitutional requirements.

The Minister of Employment and Immigration will be developing new programs to provide permanent jobs for our youth, and to introduce training better suited to giving our unemployed skills matched to the needs of the modern economy. Two current programs, Summer Canada and General Industrial Training, will, as a result, be terminated.

Annex C lists the programs eliminated, totalling $386 million.

Deferral or Cancellation of Capital Projects

In attempting to reduce expenditures, the government has avoided approaches which give savings today only to increase costs tomorrow. There is no gain to stopping essential capital expenditures only to face new higher costs for these investments in future years.

There are, however, a number of capital expenditures started by the previous government which were not essential, or which involved long term continuing operating costs beyond the financial capacity of the government.

The government has decided, as an example, to defer the construction of a new embassy in Washington. We cannot afford to proceed with this project this year, at a time when all Canadians are asked to make sacrifices. The United States will understand that this postponement reflects only prudent financial decision-making on the part of the government.

The government will honour its commitments under the Natural Gas Laterals Program, but will defer new commitments for the time being.

We will cease, for the moment, developing national parks. The modernization of the Montreal commuter rail program will be deferred and research institutes to be built by the National Research Council in Edmonton and Shawinigan will not proceed, pending further review. A number of other capital projects, while attractive to the local area involved, will have to be cancelled or deferred. Together some $278 million will be saved in this way (see Annex D).

Aid and Defence

The government has made clear in the election campaign its commitment to strengthening Canada's defence capacity. A policy review will be launched to establish the desirable level and nature of defence activities. In conducting the current expenditure review, savings have been identified in defence spending which can be effected while maintaining our NATO commitments. These total $154 million in 1985-86.

Canada has committed itself to raising its foreign aid to 0.5 per cent of its GNP by 1985. The Government of Canada will honour this commitment. The review of expenditures has indicated that this can be achieved while effecting some savings from the reference levels currently proposed for aid spending (see Annex E).

Increased Revenue Generation

As indicated earlier, the government provides Canadians with many services which are akin to those in the commercial sector or are specifically tailored for particular groups or organizations. In most cases, these services are provided well below their cost. It is only fair that those who benefit from these services should bear a significant share of the costs. In recent years, the government has held down increases in its prices. The result has been that today the percentage of costs recovered has fallen dramatically. The government is, therefore, moving to increase prices for many of the services it provides. After these increases most services will still recover only a percentage of their costs, but the burden of providing these services will be more equitably shared than before.

Major increases in cost recovery are possible in the agriculture area where food inspection services to the food processors are now provided at a small fraction of their costs. Patent fees in Canada are well below international levels. More than 90 per cent of patents in Canada are held by foreigners. We will move fees to international levels, but will establish a special lower fee for the small inventor. Annex F sets out the areas of increased cost recovery. Total revenues generated will equal $193 million.

Increased revenues will also be obtained through better management of our debt collection system. The Government of Canada, particularly the department of National Revenue but also departments like Transport, Energy, Mines and Resources and Regional Industrial Expansion, is owed large sums by Canadians. These are not debts which are in dispute, but rather amounts which citizens or corporations accept as being owed. The government will move in a fair and humane way to begin to reduce the level of outstanding debts. It is not its intent to harass individual Canadians or corporations or force those who truly cannot pay into economic peril. Arrangements will be made individually to meet the circumstances of the particular situations. Canadians and corporations who do pay their debts, however, have a right to expect that the government will ensure payments from those who can pay, but who do not. Annex G displays the revenues from these sources.

Reduction in Overhead and General Restraint

Table 3 sets out the reductions expected in the area of overhead and general restraint. As part of a general tightening of the management system, the government has reduced the funds available for contingencies for increased operating costs. Managers will be forced to live within their budgets.

In addition, the government is introducing a program of general restraint to reduce overhead costs. Projected non-salary costs will be reduced by $339 million. Grants and contributions to outside organizations and information expenditures will each be cut by $40 million.

Table 3

Reduction in Overhead and General Restraint

	1985-86 $ millions
Overhead Reduction	339
Grants and Contributions	40
Information	40
Control of Person-Year Growth	46
Reduction in Operating Reserve	200
Reduction in the Special Recovery Capital Projects Program (SRCPP) Reserve	35
TOTAL	700

The Treasury Board controls the size of the federal Public Service by controlling the number of "person-years". Growth of person-years has been held to 1 per cent per annum in recent years, and provision for a 1 per cent increase has been included in the former government's expenditure plan. About one-half of that increase has already been committed (1/2 per cent) by the previous government. Further approvals will not be given unless offset by

reductions. As a result, there will be net savings of at least $46 million. In addition to this measure, the specific program reductions will result in further person-year savings in 1985-86.

Summary

Tables 4 and 5 summarize the program adjustments by department and spending envelope.

Table 4

Adjustments by Envelope

($ millions, 1985-86)

	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Economic and Regional Development	1,102.9	625.0	1,727.9
Social Development	649.2	-	649.2
Services to Government	67.2	-	67.2
External Affairs and Aid	213.9	-	213.9
Defence	154.0	-	154.0
	2,187.2	625.0	2,812.2
Revenue Increase	731.7	-	731.7
General Restraint	700.1	-	700.1
Total Program Changes	3,619.0	625.0	4,244.0

The expenditure reductions will result in the elimination of a number of jobs. Measures will be taken to minimize the impact of the cuts and to avoid, if at all possible, lay-offs of surplus personnel. We will be meeting with our union leaders to discuss ways in which we can work together to manage the adjustment.

Table 5

Program Adjustments by Ministry

	1985-86 $ millions
Agriculture	62.9
Communications	121.5
Consumer and Corporate Affairs	41.2
Employment and Immigration	432.3
Energy, Mines & Resources	613.4
Environment	44.1
External Affairs	222.9
Fisheries and Oceans	36.1
Indian and Northern Affairs	15.8
Justice	0.8
Labour - Canada Mortgage and Housing Corporation	48.3
National Defence	154.0
National Health and Welfare	10.3
National Revenue	29.1
Public Works	72.0
Regional Industrial Expansion	200.0
Science and Technology	36.0
Secretary of State	15.9
Solicitor General	4.0
Supply and Services	31.2
Transport	287.1
Debt Collection (Several Departments)	440.0
SUB-TOTAL	2,918.9
General Restraint	700.1
Non-Budgetary	625.0
TOTAL	4,244.0

Canada is a country of enormous economic potential and wealth. Our future and prosperity have been undermined by the deteriorating financial position of the government. Investor and consumer confidence - the essential ingredient of any economic renewal - will not be restored until people are reassured that proper expenditure management and control has been established in the Government of Canada. Expenditures must be reviewed and reductions brought about in a fair and humane way. The package announced today is a balanced approach to expenditure reductions aimed at beginning the process of reducing the deficit. In the coming months intensive reviews of the remaining programs will be undertaken. Consultations with interested groups will take place. It is important, however, that the process begin, and begin tonight. The expenditure reductions announced tonight are a first step in restoring the financial health of the Government of Canada, a first step in restoring business and consumer confidence, a first step on the road to our economic renewal.

ANNEX A

REDUCTIONS IN THE LEVEL OF PROGRAM SPENDING

	Savings in 1985/86 ($M)
DAIRY PROGRAMS (Agriculture)	6.2

In addition to ongoing subsidies of approximately $300 million for the production of milk for domestic needs, a special payment is provided for 2.2 million hectolitres of milk used for exported milk products. The Canadian Dairy Commission also undertakes market research on dairy products.

The special export payment will be restricted for a saving of $4.0 million in 1985-86 and $6.65 million in future years. The dairy research program will be eliminated, generating a saving of $2.2 million each year.

CANADIAN BROADCASTING CORPORATION (Communications)	75.0

The CBC provides a national radio and television broadcasting service.

The specific allocation of the expenditure reduction is yet to be determined. Reference levels in 1985-86 will be reduced from $906 million to $831 million.

	Savings in 1985/86 ($M)
CULTURAL AGENCIES (Communications)	7.5

These programs support a variety of Canadian cultural activities and regulate Canadian broadcasting and telecommunications.

General expenditure reductions will be made in the following agencies: National Film Board ($1.5 million); Canadian Radio-television and Telecommunications Commission ($1.5 million); National Arts Centre ($1.0 million); and Canada Council ($3.5 million).

PETROLEUM INCENTIVES PROGRAM (Energy, Mines and Resources)	250.0

This program is designed to stimulate oil and gas exploration and promote Canadianization.

Spending levels for 1985-86 will be reduced by $250 million from currently approved reference levels of $1.850 billion. This reduction will not significantly affect exploration or the benefits of the program.

ENERGY RESEARCH AND DEVELOPMENT	60.8

This interdepartmental energy research and development program strives to increase energy self-sufficiency and diversify sources of energy in Canada.

	Savings in 1985/86 ($M)
Longer term or lower priority research work will be curtailed in the following departments and agencies:	
Agriculture	2.7
Canada Mortgage and Housing Corporation	0.2
Consumer and Corporate Affairs	0.7
Energy Mines and Resources	14.4
Environment	2.8
Forestry	1.4
Fisheries and Oceans	1.5
National Research Council	34.6
Public Works	0.6
Transport	1.9
TOTAL	60.8

PROGRAM FOR EXPORT MARKET DEVELOPMENT (External Affairs) — 4.0

The Program for Export Market Development (PEMD) provides federal assistance to business through the sharing of financial risk of entering new export markets.

PEMD will have more modest increases in spending levels than anticipated. Planned expenditure for 1985-86 will be reduced from $42 million to $38 million but will still represent an increase over 1984-85 levels.

	Savings in 1985/86 ($M)
CANADIAN COMMERCIAL CORPORATION (External Affairs) Canadiar Commercial Corporation (CCC) facilitates the export of a wide range of goods and services with particular focus on serving as an intermediary in government-to-government transactions. The scale of CCC's activities will be constrained.	5.0
GRANTS AND CONTRIBUTIONS (External Affairs) This program provides grants and contributions to a number of national and international organizations. Following a case-by-case review, the department has identified areas of reductions which will not affect their mandatory grants and contributions.	1.0
PROGRAMS (Fisheries and Oceans) These programs assist the development of the fishing industry, the marketing of products and the development of marine resources. Expenditures on fish and fisheries development programs on both the East and West Coast, and export promotion will be scaled down.	11.7

	Savings in 1985/86 ($M)
NORTHERN OIL AND GAS ACTION PLAN	8.0

The Northern Oil and Gas Action Plan (NOGAP) provides funding to a number of federal departments to accelerate studies in connection with Northern oil and gas production.

Reductions in these expenditures will be made.

SOCIAL HOUSING (Labour - CMHC)	9.6

CMHC provides subsidies for public housing projects in conjunction with provinces, municipalities and their agencies and for non-profit and cooperative housing projects.

The savings will be achieved through unit reductions and program modification.

RESIDENTIAL REHABILITATION ASSISTANCE PROGRAM (Labour - CMHC)	29.4

In this program, financial assistance is provided to residential property owners in designated areas to improve their properties.

The planned level of activity will be reduced by 25 per cent.

	Savings in 1985/86 ($M)
INDUSTRIAL INCENTIVES PROGRAM (Regional Industrial Expansion) These programs are designed to promote regional industrial development by providing financial assistance to support private sector initiatives. Savings of $175 million will come from the Industrial and Regional Development Program and will be achieved by way of adjustments to the program regulations. Other, more modest savings will be achieved through reductions in certain other DRIE industrial incentive programs.	200.0
GRANTS AND CONTRIBUTIONS (Secretary of State) Direct financial assistance is provided to national, regional and local groups in support of general cultural activities. There will be minor reductions in funding.	9.8
VIA RAIL (Transport) The government reimburses Via Rail for operating losses and provides substantial capital contributions. The savings reflect a reduced requirement for funding of Via's operating losses due to a combination of fare increases, reduced operating costs and various reductions of capital spending. Reference levels for Via in 1985-86 will be reduced from $693.7 million to $600.7 million.	93.0
TOTAL	**771.0**

ANNEX B

MORE RIGOROUS MANAGEMENT OF PROGRAMS

	Savings in 1985/86 ($M)
DEPARTMENTAL OPERATIONS (Agriculture)	9.4

The Department will be reducing its salary and operating expenditures and restricting minor grants and contributions in areas such as livestock improvement.

CULTURAL PROJECTS (Communications)	7.0

The Department provides contributions to support specific cultural projects through a number of programs.

Among these programs, the Capital Assistance Program will be eliminated, uncommitted project funding will be reduced, and selected projects will be terminated following a case-by-case review.

UREA FORMALDEHYDE FOAM INSULATION PROGRAM (Consumer and Corporate Affairs)	1.5

This program provides contributions of up to $5,000 for remedial work to homes insulated with Urea Formaldehyde Foam Insulation. Homeowners were required to register for assistance under the program by September 1983.

Administrative overhead costs will be reduced.

	Savings in 1985/86 ($M)
EMPLOYMENT PENSION INCOME (Employment and Immigration) Employment pension income is not considered to be earned income when eligibility for unemployment insurance is determined. The proposed measure would consider employment pension income as earnings.	30.0
SEPARATION PAYMENTS (Employment and Immigration) Separation payments are not considered to be earned income when eligibility for unemployment insurance is determined. The proposed measure would consider separation payments as earnings.	60.0
EMPLOYMENT ASSISTANCE AND ENTITLEMENT (Employment and Immigration) The Unemployment Insurance Act provides for the establishment of an employment service and for certain entitlement criteria. Through intensified interviews this program will provide employment assistance where required, and will ensure that only those entitled will receive benefits.	200.0

	Savings in 1985/86 ($M)
UNEMPLOYMENT INSURANCE PAYMENTS (Employment and Immigration) Unemployment insurance benefits are currently payable for six weeks beyond the normal termination date to U.I. eligible claimants who are graduates of a job training program or beneficiaries of a job creation project. The proposed measure would shorten the period to three weeks.	5.8
MOBILITY PROGRAM (Employment and Immigration) This program assists workers to relocate to areas of higher employment. The program will be restructured by tightening the eligibility criteria.	2.8
PROGRAM DELIVERY (Employment and Immigration) These programs provide employment services. These operations will be streamlined.	1.3
ENVIRONMENT SERVICES (Environment) Environment Services encompass federal programs in the area of wildlife, water, environmental protection and atmospheric services.	8.7

	Savings in 1985/86 ($M)
Steps are to be taken to concentrate activities regarding wildlife on the primary federal responsibility for migratory birds and endangered species. Alternative delivery mechanisms will be pursued for obtaining climatological data and provision of toxicological research information. Reductions to the Canada Water Act Funding are included.	
POSTS ABROAD (External Affairs)	3.1
The department has 125 posts abroad and had recently created the new position of Ambassador to the UN Food and Agriculture Organization in Rome.	
The position in Rome is cancelled and five other small posts will be closed. Additional posts will be announced for closure in 1985, leading to further savings in future years.	
DEPARTMENTAL OPERATIONS (National Health and Welfare)	8.2
Programs provide for the promotion or preservation of the health, social security and social welfare of Canadians.	
Reductions will be made in discretionary programs.	

	Savings in 1985/86 ($M)
DEPARTMENTAL OPERATIONS (Indian Affairs and Northern Development)	7.8
Programs involve a wide range of services and activities concerning status Indians, Inuit and northern residents in the Territories.	
Reductions will be made in administrative costs and in certain programs.	
RESEARCH AND INFORMATION (Labour - CMHC)	1.5
CMHC undertakes internal and supports external research, policy studies and technical reports on various aspects of housing and community development in Canada.	
The planned level of activity will be reduced.	
NATIONAL CAPITAL COMMISSION (Public Works)	10.0
The National Capital Commission prepares plans and assists in the development, conservation and improvement of the National Capital Region.	
Reductions of 10 per cent in the total budget will be made, including savings in 1985-86 from the Quebec Road network ($3.3 million), the Eastern Parkway ($1.3 million) and the Hull Marina ($0.8 million).	

	Savings in 1985/86 ($M)
CUSTOMS AND EXCISE OPERATIONS (Revenue Canada)	4.1
The department provides customs and excise services for the government.	
Productivity improvements will be made, including: reduced utilization of bonded warehouses by large retailers; closure of low-volume excise offices and customs ports; streamlining postal operations; elimination of the mobile surveillance group on the Great Lakes.	
CANADA STUDENT LOANS PROGRAM (Secretary of State)	5.0
Financial help to students who require assistance at the post-secondary level is provided through loan guarantees.	
The loan limit will be held at current levels.	
DEPARTMENTAL OPERATIONS (Supply and Services)	14.2
The department provides administrative, management and procurement services to government departments, and operates Centres for Service to the Public.	
Steps will be taken to improve administrative efficiency, and the regional centres will be closed.	

	Savings in 1985/86 ($M)
FERRY SERVICES (Transport) The federal government supports ferry services on the East Coast. Savings are possible from selective increased cost recovery and from operating efficiencies in the restructuring of Coastal and Gulf services and by instituting summer only service on the Yarmouth-Bar Harbour ferry.	16.1
CN MARINE (Transport) CN Marine, a wholly-owned subsidiary of CN, is supported by the federal government for the provision of ferry services on the East Coast. CN Marine will be established as a separate Crown corporation to respond more effectively to the needs of Atlantic Canada, and to reduce administrative costs.	21.5
TOTAL	418.0

ANNEX C

ELIMINATION OF PROGRAMS

	Savings in 1985/86 ($M)
CANAGREX (Agriculture)	6.6

This Crown corporation was established in 1983 to promote and facilitate the export of agricultural products and services from Canada.

The Corporation will be wound up and other existing mechanisms (i.e. trade offices and consulates) will be used instead.

GENERAL INDUSTRIAL TRAINING PROGRAM (Employment and Immigration)	40.0

The program provides financial assistance to employers to provide skills training.

This program will be eliminated except to meet special training needs. However, the Minister of Employment and Immigration will be developing new programs to provide skills training for the unemployed to match the needs of the modern economy.

YOUNG WORKERS EXCHANGE PROGRAM (Employment and Immigration)	3.0

This program, which provides international exchanges for young workers, will be terminated.

	Savings in 1985/86 ($M)
SUMMER CANADA (Employment and Immigration) This program provides employment for students during summer months. This program, except for the student employment centres, will be terminated. However, the Minister of Employment and Immigration will be developing new programs to provide permanent jobs for young Canadians.	85.0
CANADA OIL SUBSTITUTION PROGRAM (Energy, Mines and Resources) This program is designed to aid consumers to convert from oil to electricity, natural gas or other renewable sources of energy. It will be terminated March 31, 1985.	95.0
CANERTECH (Energy, Mines and Resources) This entity is a Petro-Canada subsidiary, investing in conservation and renewable energy projects. Canertech will be wound up and its assets sold.	30.6

	Savings in 1985/86 ($M)
MARITIME ENGINEERING (Energy, Mines and Resources)	8.0
The program is designed to do engineering work for the Maritime leg of the Trans-Quebec and Maritime gas pipeline.	
Funding has been cancelled because the extension of the TQ & M project has been deferred.	
CANADIAN HOME INSULATION PROGRAM (CHIP) (Energy, Mines and Resources)	84.0
The program provides a taxable grant of up to $500 to insulate residences.	
The rate of contribution is to be reduced from 60 per cent to 33 1/3 per cent as soon as possible, with the program itself to be terminated March 31, 1986.	
CANADA RENTAL SUPPLY PLAN (Labour - CMHC)	7.8
The Canada Rental Supply Plan was introduced as a short-term program to provide 15-year interest-free loans to qualifying builders for constructing rental units. The program was intended to terminate in 1984.	
Uncommitted funds will be withdrawn.	

	Savings in 1985/86 ($M)
RESEARCH PROGRAMS (Science and Technology) The program undertakes research and supports research projects. The areas of X-rays, Nuclear Radiation and High Pressure Chemistry have been exhaustively studied. These programs will therefore be discontinued and other expenditures reduced.	4.4
ENVIRONMENT SECRETARIAT, RESEARCH FACILITIES (Science and Technology) The Rocket and Balloon Launching Facilities Program supports studies of the upper atmosphere, and the Environmental Secretariat examines and analyses available information on the effects of contaminants. Since activity at the launching sites has fallen off in recent years and scientific interest in space science has shifted heavily towards the use of earth satellites, the Rocket and Balloon facilities will be eliminated. The work of the Environmental Secretariat will be discontinued.	5.0
1986 CENSUS (Supply and Services) Canada, unlike many countries, has conducted a mid-decade census since 1955. Current plans called for a national mid-decade census. The Census will be limited to constitutional requirements. These measures will generate savings of $100 million in the period 1985-86 to 1987-88.	17.0
TOTAL	**386.4**

ANNEX D

DEFERRAL/CANCELLATION OF CAPITAL PROJECTS

	Savings in 1985/86 ($M)
CAPITAL PROJECTS (Agriculture)	4.9
Plans existed for the construction of a pharmaceutical testing laboratory in Trois Rivieres, Quebec, and a plant health laboratory in Victoriaville, Quebec.	
These facilities will be deferred, pending further review.	
FORESTRY RESEARCH PROJECTS (Agriculture)	3.5
Plans had been developed to relocate the Newfoundland Forest Research Centre from St. John's to Corner Brook.	
The move will be deferred, pending further review.	
CBC HIGH TECH EQUIPMENT (Communications)	10.0
Additional funds had been allocated to the Canadian Broadcasting Corporation to acquire high technology equipment.	
This additional funding will not be provided.	

	Savings in 1985/86 ($M)
NATURAL GAS LATERALS PROGRAM (Energy, Mines and Resources)	85.0

This program is designed to support the building of lateral pipelines off the gas trunkline from Montreal to Quebec.

Current construction will be completed but for the moment new commitments will be deferred.

PARKS CANADA OPERATIONS (Environment)	19.5

Parks Canada develops and maintains the national park system.

Planned spending on new development within existing parks and on various parks services will be reduced.

TORONTO/GUELPH TOXICOLOGY CENTRE (Environment)	5.4

Facilities for a study centre were to be constructed in both Guelph and Toronto.

The department will be pursuing alternative means of satisfying toxicology research requirements. Savings result from cancelling the planned federal contribution towards this project.

	Savings in 1985/86 ($M)
WASHINGTON EMBASSY (External Affairs)	29.8

The department planned to construct a new embassy in Washington, U.S.A. at a cost of $62 million.

The project will be deferred for one year. This cost-saving measure will have few immediate effects on operations.

CAPITAL EXPENDITURES (Fisheries and Oceans)	18.1

Capital expenditures are required to provide infrastructure for the fishing industry to manage fish stocks, and to undertake hydrographic and oceanographic activities.

Reductions result from the termination of certain capital projects and the deferral of others.

REGIONAL OFFICE (National Health and Welfare)	2.1

The Nova Scotia Regional Office for Income Security Programs in Halifax administers the payment of benefits within Nova Scotia for Old Age Security, Family Allowances and the Canada Pension Plan.

The move of this office from Halifax to Sydney will be cancelled.

	Savings in 1985/86 ($M)
ACCOMMODATION CAPITAL AND SERVICES (Public Works) Accommodation and other services are provided for government operations. The construction of a new office building in Halifax and other capital projects will be deferred, and other reductions will be achieved.	14.2
DREDGING PROGRAM (Public Works) Programs provide for the dredging of waterways for marine navigation. Capital investment in the department's dredging fleet will be deferred.	3.6
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL AND CHICOUTIMI LAND REDEVELOPMENT - MARINA (Public Works) Projects in Montreal and Chicoutimi involve the redevelopment of federally-owned waterfront land. Project components which have not yet been contracted will be cancelled.	3.5

	Savings in 1985/86 ($M)
MANUFACTURING TECHNOLOGY INSTITUTE (Science and Technology)	23.0
Plans envisaged the establishment of a Manufacturing Technology Institute (NRC) in Winnipeg.	
The government has decided not to proceed with the establishment of the Institute.	
RESEARCH INSTITUTE (Science and Technology)	3.6
Plans envisaged the establishment of an Institute for Electrochemistry (Shawinigan) and a Cold Regions Research Institute (Edmonton).	
The need for such Institutes has been greatly reduced and the projects will not proceed.	
CAPITAL PROJECTS (Transport)	51.6
The department operates the Coast Guard aids to navigation and vessels, undertakes the rehabilitation of rail branchlines, and manages contributions for commuter services.	
A review of transport projects indicates some planned expenditures are being reprofiled for technical or other reasons, or to accommodate provinces participating in joint projects.	
TOTAL	**277.8**

ANNEX E

EXTERNAL AID AND DEFENCE

	Savings in 1985/86 ($M)
OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE (External Affairs)	180.0

Canada's external aid program supports projects in developing countries utilizing Canadian expertise and Canadian goods and equipment, supports Canadian and international humanitarian and research organizations, supports the provision of food aid to needy Third World countries, and supports international financial institutions involved in funding of Third World development.

Canada will meet its announced 1985 target levels of 0.5 per cent of GNP. The government re-affirms its commitment to reasonable growth in budgets over the next decade to achieve 0.6 per cent of GNP in 1990 and to reach a target of 0.7 per cent of GNP allocated to aid expenditures by 1995.

DEPARTMENTAL OPERATIONS (Defence)	154.0

Departmental operations include activities and projects that support the achievement of national defence objectives.

These savings can be realized while maintaining Canada's commitment to NATO.

TOTAL	334.0

ANNEX F

COST RECOVERY

	Savings in 1985/86 ($M)
AGRICULTURAL SERVICES (Agriculture)	32.3

Fees are currently charged for services such as food inspection, agricultural input quality assurance (e.g. feeds, fertilizers, seeds, and pesticides), and records of livestock performance.

The level of cost recovery will be increased for these services, and new fees introduced for others, such as certain research services.

RADIO LICENCES (Communications)	22.0

The Department of Communications plans and allocates the use of the radio frequency spectrum, including licencing and enforcement of regulations.

Radio licence fees and other charges will be increased to cover the full cost of the program.

	Savings in 1985/86 ($M)
REGISTRATIONS AND INSPECTIONS (Consumer and Corporate Affairs)	39.7

Fees currently being charged for registration of patents in Canada are significantly lower than those levied by other countries. Various other fees are also being charged for such activities as administration of bankruptcies, corporate services, and inspection of weighing and measuring devices.

The patent fees (93 per cent of patents are foreign-owned), as well as fees for the other services noted above will be increased.

IMMIGRATION AND SOCIAL INSURANCE NUMBER DOCUMENTATION (Employment and Immigration)	4.4

The government provides documentation to individuals from various countries applying for temporary or permanent admission to Canada, and replaces Social Insurance Number cards on request.

The cost of immigration processing and replacement of S.I.N. cards will be recovered through fees.

	Savings in 1985/86 ($M)
PARKS AND WEATHER SERVICES (Environment)	10.5
The department charges users for a variety of services.	
User fees for most Parks Canada services will be increased, as will fees for special services relating to climatological information. Fees for weather information services will be implemented.	
INSPECTIONS, LICENCES AND SERVICES (Fisheries and Oceans)	6.3
Charges will be increased for a variety of services in the fisheries sector including berthage fees (both commercial and recreational), import inspections, foreign licence fees, and for oceanographic and hydrographic services and publications.	
DIVORCE REGISTRY (Justice)	0.8
The Divorce Registry ensures that there is no duplication in issuing divorce processes.	
A $10 fee to obtain a clearance certificate to launch divorce proceedings will be introduced.	

	Savings in 1985/86 ($M)
ACCOMMODATION AND MARINE SERVICES (Public Works)	13.5

Public Works currently generates revenues by collecting parking fees, commercial rents and charging tolls on bridges.

Rates for commercial leases and parking will be increased and the New Westminster Rail Bridge toll will be increased to fully cover costs.

PROOFS AND CERTIFICATES OF NEW CITIZENSHIP (Secretary of State)	1.1

Proofs and certificates awarding Canadian citizenship are available from the Citizenship Registration Office for a small fee.

The fees charged for these documents will be increased.

SECURITY CLEARANCES (Solicitor General)	4.0

Security clearances are required by individuals seeking visas or citizenship.

Fees will be introduced to cover these costs.

	Savings in 1985/86 ($M)
TRANSPORTATION SERVICES (Transport)	23.5

The Transport department recovers certain costs associated with delivery of its programs, but revenues are well below full cost recovery.

These proposals will increase the rate of cost recovery and pass a greater proportion of costs directly to the users. The initiatives include: increased car parking rates at airports; higher rental rates for airport lands and buildings; a revised tariff structure for government wharves; and increased charges for various marine-related services. Further savings will be achieved from operating efficiencies, including administrative reallocations and reduced service levels for various marine activities and for airport maintenance.

AIR TRANSPORTATION AND AIR CARGO TAXES (Transport)	34.6

Air travellers are currently taxed at a rate of 8 per cent with a maximum of $23 on the cost of air travel within Canada, and between Canada and the U.S.A., and $12.50 on international air travel.

These proposals would increase the Air Transportation Tax to 9 per cent with a maximum of $30 on domestic and Canada-U.S.A. flights, and $15 on other international flights. A cargo tax will be established by 1987-88.

TOTAL	**192.7**

ANNEX G

INCREASED REVENUE GENERATION

	Savings in 1985/86 ($M)
COLLECTION OF DEBTS DUE TO THE CROWN	440.0
The accounts receivable by the government, particularly the Department of National Revenue, but also Transport, Energy, Mines and Resources and Regional Industrial Expansion, are estimated to be in excess of $4 billion.	
The government will take measures to improve the management of its debt collection.	
TAX AUDIT FOR NON-RESIDENTS DOING BUSINESS IN CANADA (Revenue Canada)	25.0
In many instances, appropriate taxes are not being paid on income earned in Canada by non-residents.	
The audit activity will be increased.	
SALE OF SURPLUS PROPERTIES (Public Works)	27.2
The department sells surplus federal properties on behalf of the government.	
The disposal of surplus properties will be accelerated.	

	Savings in 1985/86 ($M)
CN SUBSIDY (Transport)	46.8

The government provides a subsidy to CN for losses on rail transportation services. An overpayment of subsidy paid by the Canadian Transport Commission under the Railway Act was made at the time of CN's recapitalization in 1979 and 1980.

The overpayment will be recovered as recommended by the Auditor General. The return of the funds will not impair CN's expenditure plans.

TOTAL	539.0

Président
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux

**Le président du Conseil du Trésor,
l'honorable Robert R. de Cotret**

Novembre 1984

Canada

Publié par la
Division des communications
Conseil du Trésor du Canada

Président
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux

**Le président du Conseil du Trésor,
l'honorable Robert R. de Cotret**

Novembre 1984

Table des matières

Exposé de l'honorable Robert R. de Cotret,
président du Conseil du Trésor

Annexe A
Réduction des niveaux de dépenses des programmes

Annexe B
Gestion plus rigoureuse des programmes

Annexe C
Élimination de programmes

Annexe D
Report ou annulation de projets d'immobilisations

Annexe E
L'aide à l'étranger et la défense

Annexe F
Recouvrement des coûts

Annexe G
Augmentation des recettes

Exposé du président du Conseil du Trésor

Introduction

Comme il est mentionné dans l'exposé économique du ministre des Finances, le gouvernement du Canada a établi un cadre de relance économique et s'est fixé quatre objectifs:

- mettre de l'ordre dans le régime fiscal de façon à pouvoir limiter et, finalement, contrer l'expansion démesurée de la dette publique qui a des effets néfastes sur la confiance et la croissance;

- redéfinir le rôle du gouvernement de manière à ce qu'il favorise davantage la croissance et la création d'emplois et offre moins d'obstacles aux changements et aux innovations;

- favoriser la hausse des investissements, l'innovation, l'accroissement de la compétitivité sur les marchés internationaux et un climat propice à la création et à l'expansion de nouvelles entreprises;

- réaliser ces changements d'une façon équitable, franche et compatible avec les principes de compassion, de tolérance et de justice qui caractérisent la société canadienne.

Le présent exposé porte sur le premier de ces objectifs.

Le ministre des Finances a démontré la précarité des finances de l'État. Les Canadiens seront peut-être surpris par l'ampleur du désordre financier dans lequel est plongé le gouvernement du Canada, mais ils en connaissent la nature et la raison depuis quelque temps déjà. Ils savent très bien que notre déficit est trop élevé et qu'il le demeurera encore très longtemps si rien n'est fait pour corriger la situation. De toute évidence, si le déficit a pris des proportions aussi grandes, c'est parce que le gouvernement précédent a dépensé de l'argent qu'il n'avait pas. La détérioration de la situation financière de l'État qui en a résulté a ébranlé la confiance des investisseurs aussi bien que celle des consommateurs et nous laisse peu de latitude pour régler les questions qui nous préoccupent aujourd'hui.

La solution nous paraît tout aussi évidente. Le gouvernement se doit de réévaluer et de réduire ses dépenses de façon pragmatique, réfléchie et juste. Il n'y a rien de bien sorcier là-dedans. Les Canadiens sont appelés à relever ce genre de défi tous les jours; les administrations publiques doivent, elles aussi, se prendre en main et améliorer leur planification financière. Suite à un

Graphique 1

Dépenses par enveloppe
en milliards de dollars 1984-1985

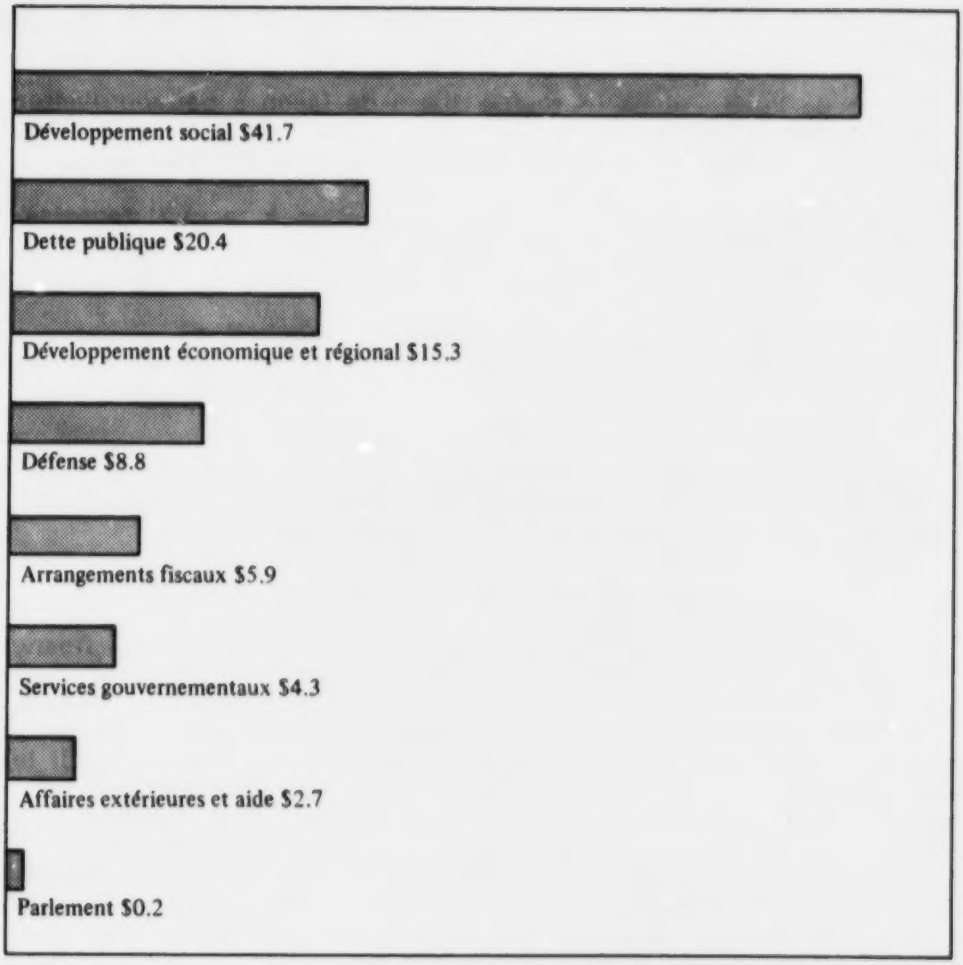

examen minutieux des dépenses et des programmes du gouvernement fédéral, j'annonce ce soir un ensemble de mesures qui permettront de réduire de 4.244 milliards de dollars les besoins financiers budgétaires et non budgétaires du gouvernement.

Réévaluation des dépenses

Le gouvernement du Canada est une organisation imposante et complexe. Nous ne pourrons régler les graves problèmes financiers que le gouvernement précédent nous a légués en réduisant, au hasard, les dépenses des programmes. Il nous faut plutôt procéder de façon méthodique et trouver des solutions à long terme.

Ainsi, le gouvernement a entrepris, sous ma direction, un examen ministériel approfondi de tous ses programmes afin de déterminer les secteurs dans lesquels il pourrait réduire immédiatement les dépenses. Pour ce faire, il s'est fondé sur certains principes qui sont propres à sa philosophie. La réduction des dépenses ne doit pas affecter les pauvres ou les membres économiquement faibles de notre société car ceux-ci n'ont pas à subir les conséquences de la mauvaise gestion financière antérieure. Nous avons appliqué ce principe d'équité à toutes nos décisions concernant les réductions de dépenses et nous continuerons de le faire dans nos efforts ultérieurs.

Il importe également de parvenir à un certain équilibre dans les réductions de dépenses, tant à l'égard des régions que des secteurs d'activité économique. Il est évident que certains programmes ou projets ont des retombées plus importantes dans certaines régions du pays ou dans certains secteurs de l'économie que dans d'autres. En choisissant les compressions que nous voulions effectuer, nous avons tenté autant que possible d'équilibrer les répercussions globales du programme. Même si, de toute évidence, nous ne pouvions parvenir à un équilibre parfait, nous avons choisi les mesures qui permettaient le plus de faire partager de façon équitable le fardeau du rétablissement de la santé financière du gouvernement du Canada.

Profil des dépenses publiques

Les dépenses du gouvernement du Canada pour l'exercice financier courant s'élèveront à plus de 100 milliards de dollars. Où va cet argent et dans quelle mesure pouvons-nous réduire nos dépenses?

Le graphique I indique l'affectation des dépenses par enveloppe et le tableau I présente les dépenses par catégorie de

paiement telles qu'elles ont été deposées au Parlement en février 1984. Il est maintenant évident que les dépenses du gouvernement précédent auraient été supérieures aux chiffres présentés dans ces tableaux. J'ai ainsi récemment déposé devant le Parlement un Budget supplémentaire représentant une augmentation nette de plus de 5.9 milliards de dollars pour respecter les engagements pris par le gouvernement précédent.

Tableau 1

Budget des dépenses principal
par catégorie de paiement 1984-1985

	En millions de dollars	Pourcentage du total
Paiements de transfert		
. Autres ordres de gouvernement	18,513	19.2
. Personnes	18,290	18.9
. Subventions	3,461	3.6
Autres dépenses	6,148	6.4
Total partiel	46,412	48.1
Dette publique	20,350	21.1
Paiements aux sociétés d'État	4,618	4.8
Dépenses de fonctionnement et en capital		
. Défense	8,767	9.1
. Toutes autres dépenses	14,407	14.9
Total partiel	23,174	24.0
Prêts, apports en capital et avances	1,970	2.0
Budget principal total	96,524	100.0
Réserves	3,857	
Provisions pour annulations et remboursements de prêts	(2,181)	
DÉBOURSÉS TOTAUX	98,200	

L'enveloppe du Développement social compte pour près de la moitié des déboursés au titre des programmes (dépenses totales moins frais afférents à la dette publique), dont la majeure partie est consacrée aux grands programmes de paiements de transfert prévus par la loi (indemnités de sécurité de la vieillesse, allocations familiales, Régime d'assistance publique du Canada et Financement des programmes établis). L'engagement du Canada envers ses alliés de l'OTAN et ses responsabilités en matière d'aide aux pays étrangers sont à la base des enveloppes de la Défense et des Affaires extérieures et aide, tandis que l'enveloppe des Arrangements fiscaux finance principalement le programme de péréquation dans le cadre duquel des paiements prévus par la loi sont versés aux provinces les plus démunies. L'enveloppe du Développement économique et régional sert à financer des services permanents dans des domaines comme le transport et l'agriculture, ainsi que des grands programmes d'aide et de subventions à l'intention des sociétés et des particuliers.

Approche générale

Nous avons abordé la réduction des dépenses en commençant par la base et en examinant un à un tous nos programmes. À titre de gouvernement, nous voulons protéger les intérêts du contribuable. Nous avons donc jeté un regard neuf sur la façon dont le gouvernement dépense notre argent et sur les secteurs où des économies pouvaient être réalisées.

Nous avons également examiné les frais généraux qui, exception faite du secteur de la défense, comptent pour environ 15 p. 100 de nos dépenses (voir le tableau 1). Des économies peuvent être réalisées à ce chapitre, mais dans une mesure insuffisante pour résoudre à elles seules le problème. Nous nous sommes également arrêtés à la question de la récupération des coûts. Le gouvernement offre dans de nombreux domaines des services spécialisés à des personnes et à des sociétés. Or, bien souvent, ces services s'apparentent à des activités commerciales mais continuent, pour diverses raisons, à être offerts par des ministères ou des organismes gouvernementaux. Nous nous sommes penchés sur les prix établis pour ces services. De plus, nous avons analysé les fonds réservés aux éventualités dont le gouvernement s'est doté pour voir si des compressions étaient possibles, et nous avons étudié de près divers moyens d'améliorer la gestion de la perception des sommes dues.

Tous les ministres ont participé à cet exercice auquel aucun programme n'a échappé. Tous ont été scrutés, et une série de questions fondamentales a été posée à l'égard de chaque dépense.

Compte tenu du temps dont nous disposions cependant, il nous a été impossible de nous attaquer à un certain nombre de questions d'orientation plus complexes et plus vastes. Il ne convenait pas, pendant la courte période qui s'est écoulée depuis l'élection du nouveau gouvernement, de prendre des décisions radicales visant à restructurer un grand nombre de programmes d'envergure administrés par le gouvernement du Canada. Cela est tout particulièrement le cas des programmes sociaux qui constituent un élément essentiel de la structure de la société canadienne. Toute décision unilatérale visant à modifier ces programmes n'aurait pas été conforme à notre engagement d'agir ouvertement.

Certains programmes économiques feront également l'objet d'un examen rigoureux. Nous subventionnons des activités qui ne sont pas concurrentielles et nous soutenons, à l'avantage de diverses entreprises et industries, des investissements qui ne se feraient pas sans l'aide de l'État. Il faut revoir ces programmes, car les Canadiens doivent recevoir l'assurance que les dépenses sont justifiées. Toutefois, nous n'avons pas eu le temps d'entreprendre une telle analyse ou de donner aux parties concernées l'occasion de faire connaître leur avis.

Environ 20 p. 100 des dépenses afférentes aux programmes de l'État sont reliées à des paiements à d'autres ordres de gouvernement. Nous avons laissé de côté, pour l'instant, les grands programmes de transfert fédéraux-provinciaux. En examinant des programmes plus modestes ou des projets particuliers, nous nous sommes efforcés de prendre des décisions de nature à réduire au minimum l'impact sur les gouvernements provinciaux. Nous avons adopté cette attitude en raison de notre engagement envers l'assainissement des relations fédérales-provinciales. Les Canadiens savent que nous avons de graves problèmes financiers. Ils s'attendent à ce que leurs gouvernements travaillent en collaboration, de façon réfléchie, et se consultent ouvertement pour résoudre ces difficultés.

Les décisions de ne pas toucher pour le moment aux programmes sociaux, de permettre la tenue de consultations sur les décisions relatives à certaines dépenses économiques et d'exempter de toute réduction immédiate les programmes comportant des engagements juridiques avec les provinces ont restreint notre latitude d'entreprendre des réductions d'importance. Cela nous a obligés à examiner plus rigoureusement et à scruter plus profondément toutes les possibilités de réaliser des économies. Nous avons procédé de façon systématique, étant déterminés à présenter finalement des propositions globales justes et équilibrées.

Ces propositions ne sont qu'une première étape. Le gouvernement du Canada a établi, sous la présidence du vice-premier ministre, un groupe de travail chargé d'examiner la structure des programmes de l'État et de consolider les programmes, les règlements et les mécanismes d'exécution afin de simplifier la structure du gouvernement, de la rendre plus compréhensible et plus accessible aux Canadiens. Les questions abordées dans le cadre de notre examen seront considérées par le groupe de travail. De son côté, le ministre des Finances a exposé dans son Programme de renouveau économique les grands programmes de dépenses qui feront l'objet d'un examen plus poussé des politiques.

Grandes lignes des propositions globales

Le gouvernement du Canada mettra en oeuvre immédiatement un certain nombre de mesures afin de réduire les dépenses budgétaires et d'accroître ses recettes d'un montant total de 3.619 milliards de dollars. De plus, le gouvernement entend réduire les dépenses non budgétaires (prêts et apports en capital) de 625 millions. La réduction de l'ensemble des déboursés et l'augmentation des recettes, par suite de ces mesures, totaliseront 4.244 milliards de dollars.

Le gouvernement a de plus resserré sa réserve d'intervention dans laquelle les comités du Cabinet pouvaient puiser des fonds non engagés pour financer de nouveaux projets. L'existence de réserves aussi importantes n'incitait pas à la parcimonie. Le gouvernement a donc réduit cette réserve de 300 millions, réduction qui n'est pas comptabilisée dans le total de 4.244 milliards.

Le tableau 2 résume les changements annoncés aujourd'hui. Les rajustements énoncés dans le présent document visent l'exercice financier 1985-1986 et ont été élaborés en tenant compte des prévisions établies par le ministre des Finances dans son exposé économique. Comme le précise cet exposé, les prévisions ont été élaborées à partir du plan de dépenses établi par l'ancien gouvernement et des engagements qu'il a pris. À cette fin, nous avons utilisé les niveaux de référence des dépenses liées aux programmes approuvés sous l'ancien gouvernement par le Conseil du Trésor. C'est à partir de ces niveaux que nous avons calculé toutes les répercussions financières.

Tableau 2

Sommaire du programme

	1985-1986 (En millions de dollars)
Budgétaire	
Rajustements des dépenses des programmes (voir annexes A à E)	2,187
Augmentation des recettes (voir annexes F et G)	732
Total partiel, rajustements aux programmes	2,919
Réduction des frais généraux et restrictions générales (voir le tableau 3)	700
Total, rajustements budgétaires	3,619
Non-budgétaire	
Réduction des prêts et apports de capitaux aux sociétés d'État	625
TOTAL	4,244

Les rajustements qui ont été effectués se classent dans plusieurs catégories. Ils comprennent à la fois des réductions de dépenses et des augmentations de recettes. Les réductions de dépenses budgétaires s'élèvent à 2.887 milliards de dollars et les réductions de dépenses non budgétaires s'élèvent à 625 millions de dollars, tandis que les augmentations de recettes totalisent 732 millions. Les réductions de dépenses budgétaires comprennent d'imposantes mesures générales de restrictions d'un montant total de 700 millions et des économies spécifiques de 2.187 milliards reliées à différents programmes.

Dans la catégorie des réductions budgétaires reliées à des programmes, on distingue plusieurs groupes. Plus de 770 millions de dollars proviennent de la réduction des niveaux de financement des programmes en cours. Une autre tranche de 400 millions résultera du rajustement des modalités d'application de certains programmes et de

leur gestion plus rigoureuse. Environ 400 millions proviennent de la suppression complète de certains programmes, tandis qu'une somme de 275 millions tient au report ou à l'annulation de projets d'immobilisations. Les réductions effectuées dans les programmes d'aide et de défense, qui s'élèvent à plus de 300 millions de dollars, représentent le reste des changements spécifiques apportés aux programmes de cette catégorie.

Ainsi qu'il en a été fait mention, le gouvernement réduira les prêts et apports en capital aux sociétés d'État. Ainsi, Petro-Canada ne bénéficiera pas de l'injection de crédits prévue de 275 millions de dollars. Les réductions des prêts et d'apports en capital à l'égard des sociétés d'État à vocation financière et à d'autres institutions s'élèveront au moins à 350 millions.

Voici maintenant une brève description des principaux programmes ou projets de chacune des catégories de réductions de dépenses budgétaires et d'augmentations de recettes.

Réduction du niveau des dépenses de certains programmes

Dans un certain nombre de programmes, les dépenses seront réduites. Il en sera ainsi, par exemple, pour le Programme d'encouragement du secteur pétrolier et les programmes de subvention à l'industrie du ministère de l'Expansion industrielle régionale. Dans ces deux cas, le gouvernement estime que des réductions immédiates peuvent être effectuées; celles-ci représentent une diminution globale de 450 millions de dollars par rapport aux niveaux de référence établis pour 1985-1986.

Parmi les autres réductions importantes de dépenses, citons des économies de 93 millions de dollars sur les versements faits à VIA Rail et de 75 millions sur ceux à Radio-Canada. Certes, ces réductions seront pénibles et nécessiteront une gestion plus rigoureuse, mais le gouvernement estime que les sociétés touchées pourront néanmoins les supporter et continuer à assurer les services de base.

Dans l'ensemble, des réductions de 771 millions de dollars ont été apportées à divers programmes en cours; celles-ci sont énumérées à l'annexe A.

Gestion plus rigoureuse des programmes

Le nouveau gouvernement doit relever un défi de taille: améliorer la gestion des programmes existants. Une gestion plus

rigoureuse et un rajustement des règles d'application pour mieux circonscrire les objectifs des programmes en amélioreront l'efficacité et la rentabilité. Nous avons d'ailleurs déjà pris des mesures à ce sujet. Une gestion plus saine devrait permettre la réalisation d'économies importantes dans plusieurs ministères gouvernementaux. De plus, la Commission de la Capitale nationale réduira son budget de 10 p. 100. Les opérations de CN Marine Inc. seront restructurées afin d'être plus rentables. Nous effectuerons également un certain nombre de rajustements au programme d'assurance-chômage et aux services d'emploi pour les rendre plus équitables et plus efficaces et également réaliser des économies. Le service extérieur canadien, vaste et imposant, sert bien nos intérêts politiques et commerciaux à l'étranger. Vu la situation financière actuelle, il nous faudra réduire quelque peu le nombre de nos représentants à l'étranger et cette compression se manifestera entre autres par la fermeture d'un certain nombre de missions. Ces économies, présentées à l'annexe B, s'élèveront dans l'ensemble à 418 millions de dollars.

Suppression de certains programmes et organismes

Certains programmes ont évolué au point où il est maintenant temps de les supprimer ou d'y mettre fin graduellement. Il s'agit dans plusieurs cas de programmes qui étaient valables, mais qui ne s'imposent plus dans les circonstances actuelles. Dans le secteur de l'énergie, on mettra notamment fin graduellement au Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et on supprimera le Programme canadien de remplacement du pétrole. La société d'État Canertech sera dissoute, de même que Canagrex, société d'État récemment créée dans le secteur de l'agriculture. D'autres secteurs seront également touchés. Ainsi, le recensement de la mi-décade n'aura pas lieu; nous n'engagerons plutôt à cet égard que les dépenses nécessaires pour remplir nos obligations constitutionnelles.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration élaborera de nouveaux programmes afin de fournir des emplois permanents aux jeunes et d'offrir aux chômeurs une formation plus appropriée aux besoins de l'économie moderne. En conséquence, le gouvernement mettra fin aux programmes d'Été Canada et de Formation générale dans l'industrie. L'annexe C présente la liste des programmes éliminés. En tout, 386 millions de dollars seront ainsi économisés.

Report ou annulation de projets d'immobilisations

Dans ses efforts pour réduire les dépenses, le gouvernement a évité d'avoir recours à des mesures qui, tout en permettant de réaliser des économies immédiates, auraient ultérieurement gonflé ses coûts.

Il n'y a aucun avantage à réduire les dépenses d'immobilisations essentielles s'il faut plus tard payer davantage pour ces investissements. Il existe cependant un certain nombre de dépenses en capital, engagées par le gouvernement précédent, qui n'étaient pas essentielles ou qui entraînaient des frais de fonctionnement à long terme au-dessus de la capacité financière de l'État. Par exemple, nous avons décidé de reporter la construction de la nouvelle ambassade à Washington. Alors même que nous demandons à tous les Canadiens de faire des sacrifices, nous ne pouvons nous permettre de donner suite à ce projet cette année. Les États-Unis verront dans ce report un signe de prudence sur le plan financier.

Nous honorerons nos engagements à l'égard du Programme de construction des embranchements du gaz naturel, mais nous ne prendrons pas de nouveaux engagements pour le moment.

Nous ne procéderons plus pour le moment à l'aménagement de nouveaux parcs nationaux. La modernisation du programme de chemin de fer de banlieue de Montréal sera reportée, et la construction, sous les auspices du Conseil national de recherches, des instituts de recherche d'Edmonton et de Shawinigan est annulée jusqu'à nouvel ordre. Même s'ils sont avantageux pour les localités concernées, d'autres projets d'immobilisations devront être annulés ou reportés. Au total, nous économiserons ainsi environ 278 millions de dollars (voir l'annexe D).

Aide et défense

Pendant la campagne électorale, nous nous sommes clairement engagés à renforcer la capacité de défense du Canada. Nous examinerons les politiques dans ce domaine pour établir le niveau souhaitable et la nature de nos activités militaires. Au cours de l'exercice de réévaluation des dépenses, nous avons découvert que nous pouvions réduire les dépenses militaires tout en respectant nos engagements envers l'OTAN. Ces économies totaliseront 154 millions de dollars en 1985-1986.

Le Canada s'est engagé à augmenter, en 1985-1986, le niveau de son aide extérieure, soit à 0.5 p. 100 de son PNB. Le gouvernement

du Canada respectera cet engagement; notre examen des dépenses a révélé que nous pouvions y parvenir, tout en réalisant des économies par rapport aux niveaux de référence actuellement proposés pour l'aide extérieure (voir l'annexe E).

Augmentation des recettes

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le gouvernement offre aux Canadiens de nombreux services dont on retrouve l'équivalent dans le secteur commercial ou qui sont adaptés aux besoins particuliers de certains groupes ou organismes. Dans la plupart des cas, les frais imposés pour ces services sont bien inférieurs à leurs coûts réels. Nous estimons qu'il est juste que les bénéficiaires de ces services en assument une part importante. Ces dernières années, le gouvernement a contenu la hausse de ses prix, de sorte qu'aujourd'hui, le pourcentage des coûts recouvrés a baissé de façon spectaculaire. C'est pourquoi nous envisageons d'augmenter les prix de plusieurs des services gouvernementaux. Après cette augmentation, la plupart des services ne recouvreront toujours qu'une part de leurs coûts, mais le fardeau financier sera plus équitablement réparti qu'avant.

Il est possible de recouvrer une plus grande partie des coûts du secteur agricole où des services d'inspection sont actuellement offerts à l'industrie agro-alimentaire à des taux qui ne représentent qu'une faible fraction de leurs coûts. Les droits de brevet sont bien plus bas au Canada que dans les autres pays, et plus de 90 p. 100 des brevets canadiens sont décernés à des étrangers. Nous allons porter les droits canadiens au niveau des droits des autres pays, mais nous établirons un droit spécial plus bas pour le petit inventeur. L'annexe F présente les secteurs dans lesquels le recouvrement des coûts augmentera. Les recettes totales ainsi obtenues dépasseront 193 millions de dollars.

La hausse des recettes proviendra également d'une meilleure gestion de notre système de perception des comptes. Les Canadiens doivent de grosses sommes d'argent au gouvernement du Canada, et non seulement à Revenu Canada (Impôt), mais aussi aux ministères des Transports, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de l'Expansion industrielle régionale. Il ne s'agit pas de dettes faisant l'objet de contestation, mais plutôt de sommes que les particuliers ou les sociétés reconnaissent ne pas avoir encore payées. Nous prendrons dans ce domaine des mesures pour commencer à réduire ces sommes dues d'une manière qui respectera les principes d'équité et d'humanisme. Nous n'avons pas l'intention de harceler les

contribuables ou les entreprises ou de saigner à blanc les plus démunis. Les cas seront traités individuellement en fonction des circonstances particulières de chacun. Toutefois, les contribuables ou les entreprises qui paient leur dû ont le droit de s'attendre à ce que nous fassions payer ceux qui en ont les moyens, mais qui ne le font pas. L'annexe G présente les recettes qui proviendront de ces sources.

Restrictions générales et réduction des frais généraux

Le tableau 3 fait état des économies qui devraient résulter des restrictions générales et de la réduction des frais généraux. Dans le cadre d'un resserrement général du système de gestion, le gouvernement a réduit les crédits disponibles pour parer à l'augmentation imprévue des coûts de fonctionnement. Les gestionnaires seront tenus de respecter leurs budgets. Le gouvernement met également sur pied un programme de restrictions générales visant à réduire les frais généraux. Les coûts non salariaux prévus seront réduits de 339 millions de dollars. Les subventions et contributions versées aux organismes non gouvernementaux et les dépenses d'information seront réduites dans chaque cas de 40 millions.

Tableau 3

Restrictions générales et réduction des frais généraux

	1985-1986 (En millions de dollars)
Réduction des frais généraux	339
Subventions et contributions	40
Information	40
Contrôle de l'augmentation du nombre d'années-personnes	46
Réduction au titre de la réserve de fonctionnement	200
Réduction au titre de la réserve du Programme des projets spéciaux de relance	35
TOTAL	700

Le Conseil du Trésor contrôle la taille de la Fonction publique par le biais des années-personnes. Au cours des dernières années, l'augmentation annuelle du nombre d'années- personnes a été contenue à 1 p. 100. Dans son plan de dépenses, le gouvernement précédent prévoyait une augmentation de 1 p. 100 du nombre d'années-personnes. Il a par la suite autorisé la moitié de cette augmentation, soit 1/2 p. 100. Aucune autre autorisation à ce chapitre ne sera accordée à moins qu'elle ne soit compensée par des réductions. Il en résultera des économies nettes d'au moins 46 millions de dollars. En plus de cette mesure, les réductions particulières des programmes se traduiront par d'autres économies d'années-personnes en 1985-1986.

Résumé

Les tableaux 4 et 5 résument, par ministère et enveloppe, les modifications apportées aux programmes.

Tableau 4

Rajustements par enveloppe 1985-1986
(En millions de dollars)

	Budgétaires	Non Budgétaires	Total
Développement économique et régional	1,102.9	625.0	1,727.9
Développement social	649.2	-	649.2
Services gouvernementaux	67.2	-	67.2
Affaires extérieures et aide	213.9	-	213.9
Défense	154.0	-	154.0
Total partiel	2,187.2	625.0	2,812.2
Augmentation des recettes	731.7	-	731.7
Restrictions générales	700.1	-	700.1
Total des modifications apportées aux programmes	3,619.0	625.0	4,244.0

Tableau 5

Rajustements des dépenses des programmes par portefeuille 1985-1986

	(En millions de dollars)
Affaires indiennes et du Nord	15.8
Affaires extérieures	222.9
Agriculture	62.9
Approvisionnements et Services	31.2
Communications	121.5
Consommation et Corporations	41.2
Défense nationale	154.0
Emploi et Immigration	432.3
Energie, Mines et Ressources	613.4
Environnement	44.1
Expansion industrielle régionale	200.0
Justice	0.8
Pêches et Océans	36.1
Revenu national	29.1
Santé nationale et Bien-être social	10.3
Sciences et Technologie	36.0
Secrétariat d'État	15.9
Solliciteur général	4.0
Transports	287.1
Travail - Société canadienne d'hypothèques et de logement	48.3
Travaux publics	72.0
Perception des dettes (divers ministères)	440.0
Total partiel	2,918.9
Restrictions générales	700.1
Non budgétaires	625.0
TOTAL	4,244.0

La réduction des dépenses entraînera l'élimination d'un certain nombre de postes. Des mesures seront prises afin d'atténuer les répercussions des restrictions et d'éviter, dans la mesure du possible, la mise à pied du personnel excédentaire. Nous rencontrerons les chefs syndicaux pour discuter des moyens de gérer ensemble ces modifications.

Le Canada est un pays qui jouit d'un vaste potentiel économique et d'énormes richesses mais dont l'avenir et le potentiel ont été minés par la détérioration de la situation financière de l'État. La confiance des investisseurs et des consommateurs, élément essentiel de toute reprise économique, ne sera pas rétablie tant que les gens n'auront pas la certitude que le gouvernement s'est doté d'un système adéquat de gestion et de contrôle des dépenses. Il faut réexaminer les dépenses et procéder à des réductions qui tiennent compte des principes d'équité et d'humanisme. Les propositions présentées aujourd'hui constituent un programme bien dosé de réduction des dépenses et visent à amorcer le processus de réduction du déficit. Au cours des mois à venir, les autres programmes feront l'objet d'examens approfondis, et des consultations seront tenues avec les groupes intéressés. Il est important, toutefois, que le processus s'amorce et ce, dès maintenant. Les réductions de dépenses annoncées ce soir constituent la première étape du redressement de la situation financière de l'État, du rétablissement de la confiance des entreprises et des consommateurs, et de la relance.

ANNEXE A

RÉDUCTION DES NIVEAUX DE DÉPENSES DES PROGRAMMES

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROGRAMMES LAITIERS (Agriculture)	6.2

Outre les subventions permanentes de l'ordre de 300 millions de dollars environ pour la production laitière nécessaire à la demande au Canada, un versement spécial touche 2.2 millions d'hectolitres de lait servant à la fabrication de produits laitiers exportés. La Commission canadienne du lait effectue également des études de marché sur les produits laitiers.

Le versement spécial à l'exportation sera réduit, ce qui donnera lieu à une économie de 4.0 millions de dollars en 1985-1986 et de 6.65 millions pour les années subséquentes. Le programme de recherche sur l'industrie laitière sera aboli, ce qui engendrera une économie de 2.2 millions de dollars par année.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (Communications)	75.0

La Société Radio-Canada offre des services nationaux de radiodiffusion et de télévision.

La répartition spécifique des réductions reste à déterminer. Les niveaux de référence de 1985-1986 passeront de 906 à 831 milions de dollars.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
ORGANISMES CULTURELS (Communications)	7.5

Ces programmes appuient diverses activités culturelles canadiennes et réglementent la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes.

Des réductions générales de dépenses seront effectuées dans les organismes suivants: Office national du film (1.5 million de dollars); le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1.5 million de dollars); le Centre national des arts (1.0 million de dollars); le Conseil des Arts du Canada (3.5 millions de dollars).

PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT DU SECTEUR PÉTROLIER (Énergie, Mines et Ressources)	250.0

Ce programme vise à stimuler l'exploitation pétrolière et gazière et à promouvoir la canadianisation.

Les niveaux de dépenses pour 1985-1986 seront réduits de 250 millions de dollars par rapport aux niveaux de référence actuellement approuvés de 1.850 milliards. Cette réduction n'affectera pas de façon significative l'exploration ou les avantages découlant du programme.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'ÉNERGIE	60.8

Ce programme interministériel de recherche et de développement en matière d'énergie vise à accroître l'auto-suffisance énergétique et à diversifier les sources d'énergie canadiennes.

Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)

Il y aura réduction du nombre de travaux de recherche à plus long terme ou moins prioritaires dans les ministères et organismes suivants:

Agriculture	2.7
Conseil national de recherches	34.6
Consommation et Corporations	0.7
Énergie, Mines et Ressources	14.4
Environnement	2.8
Forêts	1.4
Pêches et Océans	1.5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	0.2
Transports	1.9
Travaux publics	0.6
	60.8

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (Affaires extérieures) — 4.0

Le programme de développement des marchés d'exportation (PDME) fournit une aide financière fédérale aux entreprises par le partage du risque financier associé à l'entrée sur de nouveaux marchés d'exportation.

Les niveaux de dépenses du PDME augmenteront moins que prévu. Les dépenses prévues pour 1985-1986 seront réduites de 42 à 38 millions mais seront toutefois toujours supérieures aux niveaux de 1984-1985.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (Affaires extérieures) La Corporation commerciale canadienne (CCC) facilite l'exportation d'une vaste gamme de produits et de services et vise principalement à servir d'intermédiaire dans les transactions entre gouvernements. L'ampleur des activités de la CCC sera réduite.	5.0
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (Affaires extérieures) Le programme offre des subventions et des contributions à un certain nombre d'organismes nationaux et internationaux. Par suite d'un examen systématique, le ministère a cerné les domaines où il serait possible d'apporter des réductions sans affecter les subventions et les contributions obligatoires.	1.0
PROGRAMMES (Pêches et Océans) Ces programmes soutiennent l'expansion de l'industrie de la pêche, la commercialisation des produits et l'exploitation des ressources marines. On limitera les dépenses des programmes d'expansion de l'industrie de la pêche sur les côtes est et ouest, et on réduira les activités de promotion des exportations.	11.7

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PLAN D'ACTION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ DU NORD	8.0

Le plan d'action concernant le pétrole et le gaz du Nord (PAPGN) prévoit l'affectation de fonds à un certain nombre de ministères fédéraux afin d'accélérer l'exécution de diverses études liées à la production du pétrole et du gaz dans le Nord.

Ces dépenses seront réduites.

LOGEMENT SOCIAL (Travail - SCHL)	9.6

La SCHL offre des subventions, d'une part, pour des projets de logements publics, de concert avec les provinces, les municipalités et leurs organismes et, d'autre part, pour des projets d'habitation à but non lucratif et coopératifs.

Les économies viendront de la réduction du nombre d'unités de logement et d'autres modifications au programme.

PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS (Travail - SCHL)	29.4

Ce programme prévoit une aide financière aux propriétaires de logements de secteurs désignés pour qu'ils puissent améliorer leurs propriétés.

Le niveau d'activité prévu sera réduit de 25 p. 100.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROGRAMME DE SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE (Expansion industrielle régionale)	200.0

Ces programmes ont pour but de stimuler le développement industriel régional en fournissant une aide financière aux initiatives du secteur privé.

Des économies de 175 millions de dollars seront réalisées à la suite de rajustements aux règlements d'application du programme de développement industriel et régional. D'autres économies de moindre envergure proviendront de réductions dans d'autres programmes de subventions à l'industrie administrés par le MEIR.

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (Secrétariat d'État)	9.8

Le Secrétariat d'État fournit une aide financière directe à des groupes nationaux, régionaux et locaux afin de soutenir les activités culturelles en général.

Il y aura des réductions de financement peu importantes.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
VIA RAIL	
Le gouvernement rembourse les pertes d'exploitation de VIA Rail et lui apporte des contributions importantes de capitaux.	93.0
Les économies traduisent un besoin réduit de financer les pertes d'exploitation de VIA Rail en raison de l'augmentation des tarifs, de la réduction des coûts d'exploitation et de diverses autres réductions des dépenses d'immobilisations. Les niveaux de référence pour VIA Rail en 1985-1986 passeront de 693.7 à 600.7 millions de dollars.	
TOTAL	771.0

ANNEXE B

GESTION PLUS RIGOUREUSE DES PROGRAMMES

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE (Agriculture)	9.4
Le ministère réduira ses dépenses en salaires et traitements et ses dépenses de fonctionnement, et réduira ses subventions et contributions secondaires dans des domaines tels que l'amélioration du bétail.	
PROJETS À CARACTÈRE CULTUREL (Communications)	7.0
Le ministère contribue à des projets particuliers à caractère culturel au moyen de divers programmes.	
Parmi ces programmes, le Programme de subvention d'équipement sera supprimé, les fonds non affectés des projets seront réduits, et on mettra fin à certains projets après un examen de chacun d'entre eux.	
PROGRAMME DE LA MIUF (Consommation et Corporations)	1.5
Ce programme prévoit des contributions d'au plus $5,000 pour l'exécution de travaux correctifs sur les habitations isolées à la mousse isolante d'urée-formaldéhyde. En vertu du programme, les propriétaires d'habitations devaient effectuer leur demande d'aide financière avant septembre 1983.	
Les frais administratifs généraux seront réduits.	

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
REVENU PROVENANT DES PENSIONS (Emploi et Immigration) Le revenu à titre de pension n'est pas considéré comme un revenu aux fins de l'admissibilité à l'assurance-chômage. Selon la mesure proposée, le revenu à titre de pension serait considéré comme un gain.	30.0
INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI (Emploi et Immigration) Les indemnités de cessation d'emploi ne sont pas considérées comme un revenu aux fins de l'admissibilité à l'assurance-chômage. Selon la mesure proposée, les indemnités de cessation d'emploi seraient considérés comme des gains.	60.0
AIDE À L'EMPLOI ET ADMISSIBILITÉ AUX PRESTATIONS (Emploi et Immigration) La Loi sur l'assurance-chômage prévoit l'établissement d'un service d'emploi et certains critères d'admissibilité. En multipliant les entrevues, ce programme fournira une aide à l'emploi selon les besoins et assurera que seuls les ayants droit touchent les prestations.	200.0

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE (Emploi et Immigration)	5.8

Des prestations d'assurance-chômage sont actuellement payables pendant six semaines après la période de prestations habituelle aux bénéficiaires admissibles qui sont diplômés d'un programme de formation d'emploi ou bénéficiaires d'un projet de création d'emplois.

La mesure proposée racourcirait cette période à trois semaines.

PROGRAMME DE MOBILITÉ (Emploi et Immigration)	2.8

Ce programme aide les travailleurs à se réinstaller dans des régions où les emplois sont moins rares.

Le programme sera restructuré par suite d'un resserrement des critères d'admissibilité.

MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES (Emploi et Immigration)	1.3

Ces programmes fournissent des services d'emploi.

Ces opérations seront rationalisées.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT (Environnement)	8.7

Les services de l'environnement englobent des programmes fédéraux touchant la faune, les eaux, la protection de l'environnement et les services atmosphériques.

Des mesures seront prises pour concentrer les activités touchant la faune aux tout premiers secteurs de responsabilité du gouvernement, soit les oiseaux migrateurs et les espèces en voie de disparition. On cherchera des mécanismes de rechange pour l'obtention des données climatologiques et la fourniture de renseignements sur la recherche toxicologique. La réduction du financement dans le cadre de la Loi sur les ressources en eau du Canada est aussi comprise dans cette mesure.

MISSIONS À L'ÉTRANGER (Affaires extérieures)	3.1

Le ministère compte 125 missions à l'étranger et a récemment créé un nouveau poste d'ambassadeur au Fonds pour l'alimentation et l'agriculture des Nations-Unies à Rome.

Le poste à Rome est aboli et cinq autres petites missions seront fermées, ce qui donnera lieu à des économies en 1985-1986. La fermeture d'autres missions sera annoncée en 1985, ce qui entraînera des économies pour les années subséquentes.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE (Santé nationale et Bien-être social) Les programmes favorisent l'amélioration ou la préservation de la santé, de la sécurité sociale et du bien-être social de la population du Canada. Les programmes discrétionnaires subiront des réductions.	8.2
FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE (Affaires indiennes et du Nord canadien) Les programmes touchent une vaste gamme de services et d'activités concernant les Indiens inscrits, les Inuits et les résidents du Nord ainsi que des territoires. Les frais d'administration et certains programmes subiront des réductions.	7.8
RECHERCHE ET INFORMATION (Travail - SCHL) La SCHL effectue des recherches et prépare des études d'orientation et des rapports techniques sur différents aspects du développement domiciliaire et communautaire au Canada, et soutient ce genre d'activités effectuées à l'extérieur du gouvernement. Le niveau d'activité prévu sera réduit.	1.5

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (Travaux publics)	10.0
La Commission dresse des plans et participe à l'élaboration, la conservation et l'amélioration de la région de la Capitale nationale.	
Le budget total sera réduit de 10 p. 100, ce qui comprend des économies en 1985-1986 au chapitre de postes tels que le réseau routier du Québec (3.3 millions de dollars), la promenade de l'Est (1.3 millions) et la Marina de Hull (0.8 million).	
FONCTIONNEMENT DES DOUANES ET ACCISE (Revenu Canada)	4.1
Le ministère fournit des services de douane et d'accise à l'État.	
On apportera diverses améliorations à la productivité, notamment: réduction de l'utilisation des entrepôts de douane par les grands détaillants; fermeture des bureaux d'accise et de douane à faible volume; rationalisation des opérations postales; suppression du groupe mobile de surveillance sur les Grands Lacs, etc.	
PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS CANADIENS (Secrétariat d'État)	5.0
En vertu du programme, les étudiants du niveau postsecondaire ayant besoin d'une aide financière bénéficient de prêts garantis.	

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
La limite des prêts sera maintenue à son niveau actuel.	
FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE (Approvisionnements et Services)	14.2
Ce ministère assure des services administratifs, de gestion et d'achat aux ministères fédéraux et assure le fonctionnement des centres de services au public.	
Des mesures seront prises pour améliorer l'efficacité administrative; on supprimera les centres régionaux.	
SERVICES DE TRAVERSIERS (Transports)	16.1
Le gouvernement fédéral assure le soutien de différents services de traversiers sur la côte est.	
Des économies sont réalisables grâce à des récupérations de coûts plus élevées et une plus grande efficience sur le plan opérationnel obtenue par la restructuration des services de traversiers de la côte et du Golfe et l'établissement d'un service d'été seulement entre Yarmouth et Bar Harbour.	

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
CN MARINE (Transports) CN Marine, une filiale à part entière du CN, bénéficie du soutien du gouvernement fédéral pour assurer des services de traversiers sur la côte est. On fera de CN Marine une société d'État distincte afin de répondre de façon plus efficace aux besoins des provinces de l'Atlantique et de réduire les coûts administratifs.	21.5
TOTAL	418.0

ANNEXE C

ÉLIMINATION DE PROGRAMMES

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
CANAGREX (Agriculture)	6.6

Établie en 1983, cette société d'État visait à promouvoir et à faciliter l'exportation de produits et de services agricoles.

La société sera dissoute, et on aura recours à d'autres mécanismes existants tels que les services de délégués commerciaux et les consulats.

PROGRAMME DE FORMATION INDUSTRIELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DU CANADA (Emploi et Immigration)	40.0

Ce programme offre une aide financière aux employeurs qui désirent répondre aux besoins de formation de leurs employés.

Ce programme sera aboli, sauf en ce qui concerne certains besoins spéciaux de formation. Cependant, le ministre de L'Emploi et de l'Immigration élaborera de nouveaux programmes de formation destinés aux chômeurs et répondant aux besoins de l'économie moderne.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROGRAMME D'ÉCHANGE DES JEUNES TRAVAILLEURS (Emploi et Immigration) Ce programme offre aux jeunes travailleurs des possibilités d'échanges à l'étranger. Le programme sera aboli.	3.0
ÉTÉ CANADA (Emploi et Immigration) Ce programme fournit de l'emploi aux étudiants pendant l'été. Le programme sera abandonné. Seuls les centres d'emploi à l'intention des étudiants continueront d'être financés. Toutefois, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration élaborera de nouveaux programmes visant à offrir des emplois permanents aux jeunes Canadiens.	85.0
PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP) (Énergie, Mines et Ressources) Ce programme vise à aider les consommateurs à convertir leur système de chauffage à l'électricité, au gaz naturel ou à des combustibles renouvelables. Le programme prendra fin le 31 mars 1985.	95.0

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
CANERTECH (Énergie, Mines et Ressources)	30.6

Cette filiale de Petro-Canada, active dans les domaines de la conservation et des projets d'énergies renouvelables, sera liquidée et ses actifs seront vendus.

PROGRAMME D'INGÉNIERIE DES MARITIMES (Énergie, Mines et Ressources)	8.0

Le programme vise l'exécution de travaux de génie sur le tronçon du gazoduc TQ et M situé dans les Maritimes.

Le financement du programme est annulé suite au report de l'extension du projet TQ et M.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE DES RÉSIDENCES CANADIENNES (PITRC) **(Énergie, Mines et Ressources)** Ce programme accorde des subventions imposables d'au plus $500 pour l'isolation des résidences. La contribution sera réduite de 60 à 33 1/3 p. 100 dès que possible et le programme lui-même prendra fin le 31 mars 1986.	84.0
RÉGIME CANADIEN DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS **(Travail - SCHL)** Le Régime a été mis sur pied dans une optique temporaire pour offrir des prêts sans intérêts de 15 ans aux constructeurs de logements locatifs admissibles. Il devait se terminer en 1984. Les fonds non engagés seront retirés du programme.	7.8
PROGRAMME DE RECHERCHE **(Science et Technologie)** Le programme réalise et soutient des projets de recherche. Les domaines des rayons X, de la radiation nucléaire et des réactions chimiques à haute pression ont déjà fait l'objet d'études exhaustives. Ces programmes sont donc annulés et d'autres dépenses seront réduites.	4.4

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
SECRÉTARIAT DE L'ENVIRONNEMENT ET INSTALLATIONS DE RECHERCHE (Science et Technologie)	5.0

Le Programme de lancement de fusées et ballons appuie l'étude de la haute atmosphère et le Secrétariat de l'environnement examine et analyse les renseignements disponibles sur les effets des contaminants.

À la lumière de la baisse des activités aux points de lancement au cours des dernières années et de la préférence des scientifiques pour les satellites terrestres, les installations de lancement de fusées et ballons ne seront plus utilisées. Pour sa part, le Secrétariat de l'environnement cessera ses activités.

RECENSEMENT DE 1986 (Approvisionnements et Services)	17.0

Le Canada, contrairement à bien d'autres pays, a effectué des recensements de mi-décade depuis 1955. Un recensement national avait donc été prévu.

Le recensement de la population sera limité à l'observation des exigences constitutionnelles, ce qui permettra de réaliser des économies de 100 millions de dollars de 1985-1986 à 1987-1988.

TOTAL	**386.4**

ANNEXE D

REPORT OU ANNULATION DE PROJETS D'IMMOBILISATIONS

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROJETS D'IMMOBILISATIONS (Agriculture)	4.9
On projetait de construire un laboratoire pharmaceutique à Trois-Rivières et un laboratoire de recherche sur les plantes à Victoriaville.	
La construction de ces installations sera reportée jusqu'à ce qu'un examen plus approfondi ait été effectué.	
PROJETS DE RECHERCHE EN FORESTERIE (Agriculture)	3.5
Des plans avaient été élaborés en vue de la réinstallation, de St. John's à Corner Brook, du Centre de recherches en foresterie de Terre-Neuve.	
Ce projet sera reporté jusqu'à ce qu'un examen plus approfondi ait été effectué.	
ÉQUIPEMENT DE HAUTE TECHNOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (Communications)	10.0
Des fonds supplémentaires avaient été alloués à la Société Radio-Canada en vue de l'acquisition d'équipement de haute technologie.	
Ces fonds supplémentaires ne seront pas attribués.	

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PROGRAMME D'EMBRANCHEMENTS DU GAZ NATUREL **(Énergie, Mines et Ressources)** Ce programme appuie la construction de pipelines d'embranchement sur la ligne principale entre Montréal et Québec. On complètera les travaux de construction en cours, mais aucun nouveau projet ne sera entrepris.	85.0
PROGRAMME PARCS CANADA **(Environnement)** Parcs Canada développe et maintient le système des parcs nationaux. Les dépenses prévues pour de nouveaux développements dans les parcs existants et pour divers services connexes seront réduites.	19.5
CENTRE DE TOXICOLOGIE DE GUELPH ET TORONTO **(Environnement)** Des installations pour un centre de recherche devaient être construites à Guelph et à Toronto. Le ministère tentera de trouver des méthodes de rechange pour répondre aux besoins sur le plan de la recherche toxicologique. L'annulation de la contribution fédérale prévue à l'égard de ce projet entraînera les économies indiquées.	5.4

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
AMBASSADE DE WASHINGTON (Affaires extérieures)	29.8

Le ministère projetait de construire une nouvelle ambassade à Washington, D.C., projet dont le coût était évalué à 62 millions de dollars.

Le projet sera reporté d'une année. Cette mesure d'économie n'aura que peu d'effets immédiats sur les opérations.

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS (Pêches et Océans)	18.1

Des dépenses d'immobilisations sont nécessaires pour établir l'infrastructure de l'industrie de la pêche, gérer les stocks de poisson et réaliser différentes activités hydrographiques et océanographiques.

Les réductions proviendront de la fin de certains projets d'immobilisations et du report d'autres projets.

BUREAU RÉGIONAL (Santé nationale et Bien-être social)	2.1

Le bureau régional d'Halifax du programme de la sécurité du revenu administre le versement des indemnités de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, ainsi que des prestations au titre du Régime de pensions du Canada pour l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

On annulera le déménagement de ce bureau, de Halifax à Sydney.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
LOCAUX ET SERVICES (Travaux publics) Des locaux et des services connexes sont fournis pour les activités du gouvernement. Les économies résulteront du report de projets d'immobilisations et de la construction d'un immeuble à bureaux à Halifax, de même que d'autres réductions des dépenses.	14.2
PROGRAMME DE DRAGAGE (Travaux publics) Les programmes prévoient le dragage des voies d'eau servant au transport maritime. Les économies résulteront du report des investissements en capitaux dans les dragueurs du ministère.	3.6
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA MARINA DE CHICOUTIMI (Travaux publics) Ces deux projets prévoient le réaménagement de terrains fédéraux situés au bord de l'eau. Certains éléments des projets qui n'ont pas été adjugés seront annulés.	3.5

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
INSTITUT DES TECHNIQUES DE FABRICATION (Sciences et Technologie)	23.0

On projetait d'établir à Winnipeg un institut des techniques de fabrication (CNR).

Le gouvernement a décidé d'abandonner ce projet.

INSTITUT DE RECHERCHE (Sciences et Technologie)	3.6

On projetait d'établir l'Institut d'électrochimie à Shawinigan et l'Institut de recherches sur les régions froides à Edmonton.

Le besoin d'installations de ce genre a grandement diminué et ces projets seront abandonnés.

PROJETS D'IMMOBILISATIONS (Transports)	51.6

Le ministère exploite différents navires de la Garde côtière et aides à la navigation, effectue la remise en état des embranchements ferroviaires et gère les contributions au titre des services ferroviaires voyageurs.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
Un examen révèle que certains projets liés aux transports doivent être reportés ou accélérés pour des raisons techniques ou autres ou pour tenir compte de la participation des provinces à des projets conjoints.	
TOTAL	277.8

ANNEXE E

L'AIDE À L'ÉTRANGER ET LA DÉFENSE

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
AIDE OFFICIELLE AU DÉVELOPPEMENT (Affaires extérieures)	180.0

Le programme canadien d'aide à l'étranger subventionne des projets de développement dans divers pays à l'aide de compétences, de biens et de matériel canadien; appuie des organismes humanitaires et des organismes de recherche canadiens et internationaux; prévoit l'apport de nourriture aux pays du Tiers-Monde et appuie les institutions financières internationales qui participent au développement du Tiers-Monde.

En 1985, l'aide offerte par le Canada représentera 0.5 p. cent du PNB, tel que prévu. Le gouvernement réaffirme son engagement à accroître raisonnablement les budgets au cours de la prochaine décennie pour atteindre l'objectif de 0.6 p. 100 du PNB en 1990 et celui de 0.7 p. 100 du PNB d'aide à l'étranger d'ici 1995.

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE (Défense)	154.0

Le fonctionnement du ministère comprend toutes les activités et tous les projets entrepris pour réaliser les objectifs sur le plan de la défense nationale.

Les économies indiquées sont possibles, tout en respectant l'engagement que le Canada a pris envers l'OTAN.

TOTAL 334.0

ANNEXE F

RECOUVREMENT DES COÛTS

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
SERVICES AGRICOLES (Agriculture)	32.3

À l'heure actuelle, des droits sont exigés pour des services tels que l'inspection agro-alimentaire, la vérification de la qualité de la production agricole (par exemple, les aliments du bétail, les engrais, les semences et les pesticides) et le contrôle de la qualité des bestiaux.

On accroîtra la récupération des coûts pour ces services et de nouveaux droits seront institués pour d'autres services, notamment certains services de recherche.

PERMIS DE RADIODIFFUSION (Communications)	22.0

Le ministère des Communications établit des plans relatifs au spectre des fréquences radio-électriques et assigne celles-ci. Il délivre les permis et assure le respect des règlements.

Les droits des permis de radiodiffusion et d'autres frais seront majorés afin que les coûts intégraux du programme soient récupérés.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
ENREGISTREMENTS ET INSPECTIONS (Consommation et Corporations) Les frais perçus pour l'enregistrement des brevets d'invention au Canada sont beaucoup moins élevés que ceux imposés en d'autres pays. Divers autres droits sont également perçus à l'égard d'activités telles que l'administration des faillites, les services aux sociétés et l'inspection des instruments de mesure et de pesage. Les droits concernant les brevets d'invention (dont 93 p. 100 de ces derniers sont détenus par des étrangers), ainsi que les droits exigés pour les autres services susmentionnés, seront majorés.	39.7
DOCUMENTS LIÉS À L'IMMIGRATION ET AU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (Emploi et Immigration) Le gouvernement fournit des documents aux personnes de divers pays qui présentent des demandes d'admission temporaire ou permanente au Canada et il remplace, sur demande, les cartes d'assurance sociale. À l'avenir, on récupérera les coûts du traitement des demandes d'immigration et du remplacement des cartes d'assurance sociale.	4.4
PARCS ET SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES (Environnement) Les utilisateurs doivent verser des droits pour divers services offerts par le ministère.	10.5

Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)

Les droits perçus pour la plupart des services de Parcs Canada seront augmentés, de même que les frais de services spéciaux touchant les renseignements climatologiques. Des frais seront institués pour les renseignements météorologiques.

INSPECTIONS, LICENCES ET SERVICES (Pêches et océans) — 6.3

On augmentera les frais de divers services du secteur de la pêche, notamment les droits d'amarrage (navires marchands et de plaisance), d'inspection des importations, des licences étrangères et les frais exigés pour les publications et les services océanographiques et hydrographiques.

INSCRIPTION AU REGISTRE DES DIVORCES (Justice) — 0.8

Le registre des divorces sert à éviter la répétition des procédures de divorce ailleurs au pays.

On exigera des droits de 10 dollars pour le certificat prescrit avant le dépôt de l'instance en divorce.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
LOCAUX ET SERVICES MARITIMES (Travaux publics)	13.5

Travaux publics tire actuellement des recettes de redevances de stationnement, de loyers commerciaux et de droits de péage des ponts.

Les loyers commerciaux et les redevances de stationnement seront relevés. Les frais de péage du pont New Westminster Rail seront augmentés pour permettre la récupération totale des coûts.

PREUVES ET CERTIFICATS DE CITOYENNETÉ (Secrétariat d'État)	1.1

Les preuves et les certificats de citoyenneté canadienne peuvent être obtenus au Bureau d'enregistrement de la citoyenneté moyennant une modeste redevance.

Les droits perçus pour ces documents seront majorés.

COTES DE SÉCURITÉ (Solliciteur général)	4.0

Les personnes qui présentent une demande de visa ou de nationalité canadienne doivent obtenir une cote de sécurité.

Des droits seront désormais exigés des personnes concernées pour recouvrer les coûts.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
SERVICES DE TRANSPORT (Transports)	23.5

Le ministère des Transports récupère certains coûts reliés à la mise en application de ses programmes, mais les recettes sont bien inférieures aux coûts totaux.

Les présentes propositions auront pour effet d'augmenter le taux de récupération des coûts et de faire assumer une plus grande proportion des coûts aux utilisateurs. Les initiatives comprennent une augmentation des tarifs de stationnement aux aéroports et des tarifs de location des terrains et des bâtiments aéroportuaires, une structure tarifaire révisée pour les débarcadères du gouvernement et des frais accrus pour les différents services maritimes. D'autres économies découleront d'améliorations administratives qui prendront notamment la forme de réaffectations et de réductions des services dans le cas de diverses activités maritimes et de l'entretien des aéroports.

TAXES RELIÉES AU TRANSPORT AÉRIEN ET AU TRANSPORT AÉRIEN DES MARCHANDISES (Transports)	34.6

Les utilisateurs des services aériens sont actuellement taxés au taux de 8 p. 100, jusqu'à concurrence de $23 en ce qui concerne les vols à l'intérieur du Canada et entre le Canada et les États-Unis, et de $12.50 dans le cas des vols internationaux.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
Les présentes propositions porteraient la taxe reliée au transport aérien à 9 p. 100, jusqu'à concurrence de $30 dans le cas des vols au Canada et entre le Canada et les États-Unis, et de $15 dans le cas des autres vols internationaux. De plus, une taxe frappant le transport aérien des marchandises sera instituée d'ici 1987-1988.	
TOTAL	192.7

ANNEXE G

AUGMENTATION DES RECETTES

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
PERCEPTION DES SOMMES DUES À LA COURONNE	**440.0**

La valeur estimative des comptes débiteurs du gouvernement, en particulier ceux du ministère du Revenu national, de même que ceux d'autres ministères tels les Transports, Énergie, Mines et Ressources et l'Expansion industrielle régionale, s'élève à plus de 4 milliards de dollars.

Le gouvernement améliorera la gestion de ses activités de perception.

VÉRIFICATION FISCALE DES NON-RÉSIDENTS EN AFFAIRES AU CANADA (Revenu Canada)	**25.0**

Dans plusieurs cas, le revenu de non-résidents n'est pas assujetti aux taxes afférentes.

On intensifiera la vérification dans ce domaine.

	Économies en 1985-1986 (en millions de dollars)
VENTE DE BIENS EXCÉDENTAIRES (Travaux publics) Le ministère met en vente au nom du gouvernement des biens excédentaires appartenant à l'État. La disposition des biens excédentaires sera accélérée.	27.2
SUBVENTIONS AU CN (Transports) Le gouvernement octroie une subvention au CN pour les pertes reliées aux services ferroviaires. Des paiements en trop ont été versés en 1979 et 1980 par la Commission canadienne des transports en vertu de la Loi sur les chemins de fer au moment de la refonte de capital du CN. Tel que recommandé par le Vérificateur général, cette somme versée en trop sera récupérée. Le remboursement de cette somme ne nuira pas aux plans de dépenses du CN.	46.8
TOTAL	539.0